



MINISTÈRE DU CADRE DE VIE
ET DES TRANSPORTS
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 3502-01
BP 3621 Cotonou
Tel : +229 21 31 47 12

ETUDE DE BASE DES INDICATEURS DU MINISTÈRE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS, EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

RAPPORT D'ANALYSE (Version finale)

**Réalisée par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie
(INStAD)**

Juin 2024

SOMMAIRE

PREFACE.....	3
RESUME EXECUTIF	4
INTRODUCTION.....	5
I. ETAT DES LIEUX DU SECTEUR EN MATIERE DE MOBILISATION DES INFORMATIONS STATISTIQUES.....	7
II. ASPECTS METHODOLOGIQUES ET COMPLETUDE DE LA COLLECTE DES DONNEES	8
III. INDICATEURS DE SOURCES ADMINISTRATIVES	13
IV. INDICATEURS RELATIFS AUX MENAGES.....	21
V. INDICATEURS RELATIFS AUX SITES FLUVIO-LAGUNAIRES	27
VI. SYNTHESE DE L'ETUDE SPECIFIQUE : PART DU SOUS-SECTEUR FORESTIER DANS LE PIB.....	29
VII. LIMITES DE L'ETUDE ET SUITE DU PROCESSUS	30
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	31
ANNEXE 1 : FICHES DES INDICATEURS	32
ANNEXE 2 : TABLEAU SYNTHESE DES INDICATEURS	52
ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRES ET FICHES DE COLLECTE.....	55

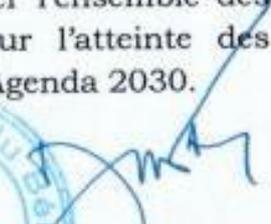
PREFACE

Conformément au programme de développement durable, la communauté internationale s'est engagée depuis 2015 à relever les défis qui limitent les progrès de transformation en vue d'accélérer à l'horizon 2030, la transition vers le développement économique, social et environnemental durable. A cet effet, il incombe aux Gouvernements, la responsabilité d'en assurer la mise en œuvre, le suivi au plan national et de rendre compte périodiquement aux instances régionales et mondiales, des progrès réalisés.

Depuis 2016, le Bénin à travers son Programme d'Action du Gouvernement (PAG) s'attelle et effectue chaque année le suivi de la mise en œuvre des ODD au niveau national à travers les différents indicateurs des cibles prioritaires retenues pour son développement économique, environnemental et social. Toutefois, la collecte des informations relatives à la nature des indicateurs ODD du secteur Cadre de Vie et Transports et leur évaluation ont révélé des défis importants à relever pour la marche vers le développement et les résultats attendus du PAG. En dehors des annuaires statistiques dont la production est devenue régulière depuis 2020, il s'est avéré important pour un bon suivi de la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement 2021-2026, d'initier le projet d'opérationnalisation du système d'informations statistique du Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable (MCVT). Le but visé par ce projet est de mettre en œuvre la stratégie sectorielle de développement de la statistique 2021-2025.

L'un des résultats majeurs du projet est la réalisation par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD) de la présente étude de base sur les indicateurs des Objectifs de Développement Durable relevant du Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable, dans le cadre du partenariat technique liant ces deux structures. Vingt (20) indicateurs ODD provenant des cibles prioritaires par le Bénin ont désormais leurs valeurs de base. Ces indicateurs seront évalués et mis à jour périodiquement à travers des enquêtes ou études spécifiques qui seront confiées à l'INStAD dans le cadre du partenariat signé à cet effet.

Je voudrais remercier l'INStAD et tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette étude riche en informations statistiques et inviter l'ensemble des acteurs du secteur à s'approprier des conclusions pour l'atteinte des résultats du Programme d'Action du Gouvernement et de l'Agenda 2030.



José TONATO
Ministre du Cadre de Vie et des Transports,
chargé du Développement Durable

RESUME EXECUTIF

L'étude de base des indicateurs ODD relevant du Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement Durable a été réalisée dans le cadre du suivi de la marche du Ministère vers l'atteinte des cibles ODD retenues pour le secteur. La collecte de données a été réalisée auprès des ménages, des structures techniques du Ministère et des sites du transport fluvio-lagunaire. Une étude a été également réalisée pour tenir compte de la spécificité de certains indicateurs. Le traitement et l'analyse des données ont permis de calculer les valeurs des vingt (20) indicateurs retenus.

Les principaux résultats se présentent comme suit :

- en 2023, seulement 6,1% de la population vit dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats et très peu (11,0%) de personnes sont protégées contre les inondations en milieu urbain ;
- presque la moitié (44,5%) des populations ont accès à au moins un des services urbains de base (voirie, assainissement de base et pluvial, gestion des déchets, gestion des eaux usées, couverture en électricité et accès à l'eau potable) ;
- le taux de déchets valorisables reste encore faible (0,43% en 2023 contre 0,15% en 2022) ;
- la proportion de ménages exposés aux risques des changements climatiques a considérablement baissé (61,3% en 2023 contre 87,8% en 2016, soit une baisse de 26,5 points de pourcentage) ;
- jusqu'en 2018, le sous-secteur forestier représente environ 2% du PIB ;
- la surface des terres dégradées, en proportion de la surface terrestre est moins étendue (5,5% en 2022 contre 18,1% en 2015) ;
- en 2021, plus de la moitié (54,2%) des sites importants pour la biodiversité terrestre sont couverts par des aires protégées alors que la proportion des sites importants pour la biodiversité des eaux douces qui sont couverts par des aires protégées s'établit à seulement 12,5% ;
- la proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année s'établit à 37,1% en 2023 ;
- le pourcentage de voies d'eau aménagées et mises en service pour le transport fluvio lagunaire est de 28,6% en 2023. Aucune des barques n'est encore immatriculée.

INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD), le Bénin s'est engagé dans un processus d'opérationnalisation qui s'est traduit par l'arrimage des documents nationaux de planification - le Plan National de Développement (PND) 2018-2025 et le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) - aux cibles ODD priorisées au niveau national. A cet effet, pour un suivi efficace et une évaluation des progrès liés à l'implémentation des programmes budgétaires du Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement Durable (MCVT), il s'est avéré nécessaire de mettre en place un système d'informations basé sur les indicateurs de performance du secteur afin de fournir des données précises pour l'efficacité des interventions du Ministère.

Dans cette optique le MCVT a sollicité l'expertise de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD) pour la réalisation d'une étude de base des indicateurs ODD relevant de ses compétences. Cette collaboration s'est reposée sur deux axes principaux. Le premier axe porte sur la conduite d'une enquête de base sur les indicateurs ODD relevant du secteur et le second, la réalisation d'études spécifiques. Ainsi, la collecte a impliqué une diversité d'acteurs à savoir les ménages, les structures de gestion des déchets et de la salubrité, les structures techniques du MCVT et les sites de transport fluvio-lagunaire au Bénin.

Le présent document fait un point sur la situation des indicateurs des ODD qui relèvent du MCVT. Il s'articule autour de sept (07) chapitres, à part l'introduction et la conclusion.

Le premier chapitre fait l'état des lieux du secteur en matière de mobilisation des informations statistiques.

Le deuxième chapitre se penche sur les aspects méthodologiques et les résultats clés obtenus quant à la complétude de la collecte des données.

Le troisième chapitre quant à lui, rend compte des résultats obtenus pour les indicateurs de sources administratives qui sont relatifs au recyclage des déchets, à la création d'emplois dans les secteurs du Cadre de Vie et des Transports, à la couverture des zones forestières, à la restauration des terres, à la biodiversité terrestre et des eaux douces, à la gestion des zones économiques exclusives nationales, à la couverture des zones économiques marines, à l'aménagement des voies d'eau et à l'accès à une route praticable notamment en milieu rural.

Dans le quatrième chapitre, le document présente un point sur les indicateurs relatifs aux ménages. Il s'agit notamment des indicateurs sur les

conditions de logement, la protection contre les inondations, l'accès aux services urbains de base, l'exposition des ménages aux risques des changements climatiques, et la couverture de la demande en logements décents.

A la suite, le cinquième chapitre fait un point sur les indicateurs relatifs aux sites fluvio-lagunaires. En effet, il met en exergue le trafic passagers sur les cours et plans d'eau ainsi que l'immatriculation de la flotte fluvio-lagunaire.

En outre, le sixième chapitre est consacré à la synthèse de l'étude spécifique qui se rapporte à la valeur ajoutée du sous-secteur forestier.

Enfin, le septième chapitre présente les limites de l'étude.

I. ETAT DES LIEUX DU SECTEUR EN MATIERE DE MOBILISATION DES INFORMATIONS STATISTIQUES

Les données statistiques constituent la matière première de toute analyse pour les besoins de planification et de programmation. Elles contribuent efficacement à remédier aux insuffisances ou à l'absence de décisions adéquates pour un bon développement socio-économique. Ainsi, elles représentent un précieux outil d'aide à la décision tant pour l'Etat que pour le privé.

Pendant longtemps, la question des indicateurs a fait l'objet de controverses au sein du Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du développement durable. En effet, la plupart des indicateurs définis dans ses documents de planification et de programmation n'étaient pas acceptés de tous et changeaient en fonction des acteurs consultés. Même ceux qui étaient acceptés par certains n'avaient pas des valeurs de référence, d'où l'indisponibilité des valeurs cibles de la plupart des indicateurs retenus d'une part, dans les documents de planification et de programmation au niveau sectoriel (Plans Stratégiques, Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses...), et d'autre part dans ces mêmes documents élaborés au niveau national (PAG 2016-2021, PND 2018-2025...), voire international (agendas 2030 et 2063).

Une telle situation ne facilite pas l'évaluation des performances des acteurs du secteur. En effet, des difficultés apparaissent lors de l'élaboration des rapports annuels de performance du Ministère et des rapports d'avancement des documents de programmation et de planification suscités. Elles ont été d'ailleurs plus remarquables dans le cadre de la mission d'élaboration du rapport d'évaluation du Plan Stratégique 2018-2022 de l'ex-MCVDD.

Mais grâce à l'étude relative à la définition, aux mesures et au suivi des indicateurs de performance de l'ex-MCVDD, réalisée en octobre 2018 avec l'appui financier du PNUD, une batterie d'indicateurs définis de façon consensuelle par l'ensemble des acteurs est désormais disponible au sein du secteur avec leurs fiches d'opérationnalisation. A cet effort, s'est ajoutée l'élaboration de la matrice des résultats 2018-2025 du secteur afin de faciliter l'évaluation de la mise en œuvre du plan stratégique 2018-2022 de l'ex-MCVDD.

L'autre effort qui mérite d'être valorisé concerne les diverses concertations tenues dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Renforcement de Capacités des points focaux de gestion des conventions internationales et qui ont permis de renseigner au profit du Bénin, le Cadre de Développement des Statistiques Environnementales (CDSE) sous la coordination technique de l'ONU-Environnement. Parallèlement à ces dispositions, le projet d'opérationnalisation du système d'informations statistiques de l'ex-MCVDD

a été initié dans le PAG 2021-2026 dans l'optique de mettre en œuvre la stratégie sectorielle de développement de la statistique 2021-2025 du MCVT, élaborée avec le soutien financier du Fonds pour l'Environnement Mondial. Il s'en est suivi la mise en place d'un système d'informations des statistiques environnementales.

Nonobstant ces initiatives, beaucoup d'indicateurs identifiés au niveau du secteur (même ceux de source administrative), n'ont pas de valeurs de référence. Pour ce faire, il a été organisé en 2021, la collecte des données statistiques dans tous les départements et communes du Bénin pour le compte de 2020. Cette opération a été sanctionnée par un rapport global d'analyse qui fait l'objet d'annuaire statistique 2020 de l'ex-MCVDD. Il met à la disposition de tout partenaire au développement du secteur et ce, de 2016 à 2020, des données quantitatives et qualitatives sur les indicateurs de performance. Cette initiative a été suivie de plusieurs autres. C'est le cas par exemple de l'élaboration périodique des annuaires statistiques et l'évaluation en 2022 des indicateurs du secteur cadre de vie en lien avec ceux des ODD et du PND. Par ailleurs, il a été mis en place un cadre institutionnel d'opérationnalisation des indicateurs ODD liés au secteur cadre de vie et transports dans le but de définir un mécanisme efficace de renseignement des indicateurs et de mieux suivre toutes les interventions allant dans le sens de l'atteinte des ODD relevant du MCVT.

De telles dispositions méritent d'être renforcées à travers la mise en œuvre du partenariat technique avec l'INStAD afin d'accélérer la marche du secteur vers l'atteinte des ODD. D'où l'intérêt de la présente mission : étude de base sur les indicateurs ODD liés au secteur cadre de vie et transports.

II. ASPECTS METHODOLOGIQUES ET COMPLETUDE DE LA COLLECTE DES DONNEES

La collecte de données a impliqué aussi bien les ménages, les structures techniques du MCVT et les sites du transport fluvio-lagunaire. En ce qui concerne les structures, la collecte de données a été menée auprès de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS-SA), de la Direction générale de l'environnement et du climat (DGEC), de la Direction générale du développement urbain (DGDU), la Direction générale des eaux, forêts et chasse (DGEFC), de la Société immobilière et de l'aménagement urbain (SImAU) et des Directions départementales du cadre de vie et des transports (DDCVT).

2.1. Echantillonnage

L'échantillon de l'enquête auprès des ménages est aléatoire, aréolaire à deux degrés de sondage. Il est représentatif au niveau national, des milieux de résidence et des départements.

Pour le compte de la collecte sur les sites de transport fluvio-lagunaire, une liste de 80 sites d'embarcadère a été mise à la disposition de l'INStAD par le MCVT. Bien que cette liste n'ait pas été échantillonnée, il n'a été possible de parcourir que 73 sur les 80 soit un taux de couverture de 91,3%.

2.1.1. Domaines d'étude et strates

Le Bénin compte douze (12) départements qui constituent chacun un domaine d'étude dans le cadre de l'enquête auprès des ménages. A l'exception du Littoral qui est essentiellement urbain, tous les autres départements ont des arrondissements urbains et des arrondissements ruraux. Les strates sont définies en considérant le croisement entre les départements et les types de milieu de résidence, soit un total de 23 strates.

2.1.2. Taille de l'échantillon des ménages

Le volet enquête auprès des ménages vise la population résidant dans l'ensemble des départements du Bénin. La détermination du nombre minimal de ménages-échantillon est fondée sur l'erreur de sondage relative comme recommandé au plan international.

La taille minimum des ménages à enquêter par département a été déterminée en appliquant la formule de calcul suivante :

$$n = \frac{4 * p(1 - p)f}{(0,032p)^2 rh(1 - t)}$$

Avec :

- n la taille de l'échantillon des ménages à sélectionner par domaine;
- 4 le facteur relatif au niveau de confiance 0,95 ; 4 est mis pour $(1,96)^2$;
- p la valeur présumée de l'indicateur de référence. Ici, compte tenu de l'objectif de l'opération, l'indicateur choisi est le pourcentage de ménages procédant à l'évacuation des ordures ménagères dans la nature ou dehors lors du RGPH 4 de 2013 réalisé par l'INStAD.
- t le taux de non-réponse totale attendu ;
- f l'effet de sondage dû à l'utilisation d'un plan de sondage complexe. La valeur utilisée est de 2, correspondant à celle de l'Enquête Démographique et de Santé du Bénin (EDSB 2017-2018) ;

- 0,032p la marge d'erreur relative acceptable retenue ;
- r la proportion de la population cible retenue dans la population totale. Il s'agit ici de la proportion de la population urbaine au Bénin. Selon les résultats du RGPH 4 réalisé par l'INStaD, elle s'élève à 44,6% ;
- h la taille moyenne des ménages dans la population totale. Selon le RGPH4, réalisé par l'INStaD en 2013, cette taille est de 5,6.

Les valeurs des différents paramètres utilisés pour le calcul de la taille de l'échantillon sont consignées dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Valeurs des paramètres pour le calcul de la taille ni par département

Départements	Pourcentage de ménages qui éliminent les ordures ménagères dans la nature	Effet de sondage	Marge d'erreur relative au niveau de confiance de 96.8%	Proportion de la population urbaine	Taille moyenne des ménages	Taux de complétude des ménages
	r	$deff$	RME	pb	$AveSize$	RR
Alibori	0,848	2	0,032	0,243	8,01	1
Atacora	0,86	2	0,032	0,372	7,18	1
Atlantique	0,737	2	0,032	0,445	4,68	0,976
Borgou	0,812	2	0,032	0,436	7,68	0,988
Collines	0,876	2	0,032	0,275	5,55	0,998
Couffo	0,843	2	0,032	0,278	5,31	0,993
Donga	0,875	2	0,032	0,421	8,18	1
Littoral	0,33	2	0,032	1	4,08	0,967
Mono	0,796	2	0,032	0,497	4,69	0,994
Ouémé	0,648	2	0,032	0,628	4,73	0,993
Plateau	0,772	2	0,032	0,452	5,63	0,984
Zou	0,857	2	0,032	0,33	4,77	0,996

Source : Institut National de la Statistique et de la Démographie, Décembre 2023

Pour assurer la représentativité des indicateurs dans l'ensemble des 12 départements, il faudra un échantillon d'une taille minimale de 13 180 ménages.

En tirant, par grappe, 25 ménages dans les départements de l'Atlantique, du Borgou, des Collines, du Couffo, de la Donga, du Littoral, du Mono, de l'Ouémé, du Plateau et du Zou et 18 ménages pour les autres départements, on détermine que 617 grappes seront tirées au premier degré.

2.2. Base de sondage

La base de sondage pour le tirage des unités primaires est une liste de 13 033 zones de dénombrements obtenue à partir du Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) réalisé en 2013.

La base de sondage donne le nombre de ménages et l'effectif de la population des douze départements. La structure de cette base est présentée dans le tableau 2.

Tableau 2 : Structure de la base de sondage des ZD selon le département et le milieu de résidence

Départements	Nombre de ZD			Effectif Ménages			Effectif Population		
	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total
Alibori	998	190	1 188	77 733	30 419	108 152	656 621	210 842	867 463
Atacora	744	262	1 006	65 658	42 269	107 927	485 110	287 152	772 262
Atlantique	1 167	611	1 778	159 658	139 396	299 054	776 412	621 817	1 398 229
Borgou	1 029	479	1 508	77 237	80 862	158 099	685 262	528 987	1 214 249
Collines	836	202	1 038	89 270	39 889	129 159	520 355	197 122	717 477
Couffo	867	217	1 084	97 520	43 054	140 574	538 466	206 862	745 328
Donga	469	227	696	37 956	28 477	66 433	314 555	228 575	543 130
Littoral		637	637		166 433	166 433		679 012	679 012
Mono	405	323	728	50 954	55 032	105 986	250 004	247 239	497 243
Ouémé	635	747	1 382	82 662	149 958	232 620	409 483	690 921	1 100 404
Plateau	538	295	832	57 599	52 933	110 532	341 326	281 046	622 372
Zou	882	273	1 155	117 060	61 638	178 698	570 652	280 928	851 580
Bénin	8 570	4 463	13 032	913 307	890 360	1 803 667	5 548 246	4 460 503	10 008 749

Source : Institut National de la Statistique et de la Démographie, Décembre 2023

2.3. Répartition de l'échantillon

La taille de l'échantillon est de 13 180 ménages répartis dans 617 zones de dénombrement tirées comme un sous-échantillon au premier degré de l'enquête MICS. Au second degré, il sera tiré dans chaque grappe 25 ménages pour les départements de l'Atlantique, du Borgou, des Collines, du Couffo, de la Donga, du Littoral, du Mono, de l'Ouémé, du Plateau et du Zou et 18 ménages pour les autres départements.

La structure de l'échantillon par département est présentée dans le tableau 3.

Tableau 3 : Structure de l'échantillon par département

Départements	Nombre de ménages par grappe	Nombre de grappes			Nombre de ménages		
		Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural
Alibori	18	45	13	32	810	234	576
Atacora	18	45	18	27	810	324	486
Atlantique	25	66	31	35	1650	775	875
Borgou	25	47	24	23	1170	595	575
Collines	18	54	17	37	972	306	666

Couffo	18	58	18	40	1044	324	720
Donga	18	28	12	16	504	216	288
Littoral	25	65	65	0	1625	1625	0
Mono	18	44	23	21	792	414	378
Ouémé	25	66	43	23	1650	1075	575
Plateau	18	46	22	24	828	396	432
Zou	25	53	18	35	1325	450	875
Bénin		617	304	313	13 180	6 734	6446

Source : Institut National de la Statistique et de la Démographie, Décembre 2023

2.4. Complétude de la collecte des données

Au terme de la collecte, on peut retenir que 13 089 des 13 180 ménages échantillonnés ont effectivement répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 99,3%. S'agissant des sites d'embarcadère, le taux de couverture est de 91,3%, soit 73 sites sur les 80 retenus.

Il faut noter que des questionnaires ont été également déposés auprès de certaines structures techniques du Ministère du Cadre de Vie et des Transports telles que :

- la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) ;
- la Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SimAU) ;
- les Directions Départementales du Cadre de Vie et des Transports (DDCVT) ;
- la Direction Générale de l'Environnement et du Climat (DGEC) ;
- la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse (DGEFC) ;
- la Direction Générale du Développement Urbain (DGDU) ;
- l'Agence de Développement du Lac Ahémé et ses Chenaux (ADELAC).

En ce qui concerne lesdites structures techniques, seules les Directions Départementales du Cadre de Vie et des Transports de l'Alibori, du Zou-Collines, du Couffo, et la Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SimAU) ont répondu au questionnaire.

Le point de la collecte des données auprès des ménages et sites d'embarcadère se présente comme suit :

Tableau 4 : Point de la collecte auprès des ménages et des sites de transport fluvio-lagunaire

Départements	Grappes		Ménages			Sites fluvio-lagunaires			
	Achévé	Echantillon	Couverture (%)	Enquêtés	Echantillon	Couverture (%)	Achévé	Total	couverture (%)
Alibori	45	45	100	805	810	99,4	6	7	85,7
Atacora	45	45	100	804	810	99,3			
Atlantique	66	66	100	1 638	1650	99,3	8	8	100,0
Borgou	47	47	100	1 160	1170	99,1	3	3	100,0

Collines	54	54	100	971	972	99,9	6	9	66,7
Couffo	58	58	100	1 036	1 044	99,2	0	0	NA
Donga	28	28	100	504	504	100,0	0	0	NA
Littoral	65	65	100	1 613	1 625	99,3	0	0	NA
Mono	44	44	100	786	792	99,2	7	7	100,0
Ouémé	66	66	100	1 631	1 650	98,8	19	20	95,0
Plateau	46	46	100	821	828	99,2	16	18	88,9
Zou	53	53	100	1 320	1 325	99,6	8	8	100,0
Bénin	617	617	100	13 089	13 180	99,3	73	80	91,3

NA = Non disponible

Source : Institut National de la Statistique et de la Démographie, Décembre 2023

III. INDICATEURS DE SOURCES ADMINISTRATIVES

Les indicateurs de sources administratives sont analysés dans les lignes qui suivent.

3.1. Proportion de la surface émergée totale couverte par des zones forestières

La proportion de la surface émergée totale couverte par des zones forestières est la superficie des étendues couvertes par des formations forestières naturelles exprimée en pourcentage de la superficie totale des terres émergées du pays (superficie territoire exceptée superficie des plans d'eau).

Tableau 5 : Proportion (%) de la surface émergée totale couverte par des zones forestières

Année	2015	2022
Proportion de la surface émergée totale couverte par des zones forestières	51,6	47,4

Source : Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse, Cartographie de la dynamique de l'occupation des sols entre 2015 et 2022 des départements du Bénin, 2023

De l'analyse des données, on note une diminution de plus de 4 points de pourcentage de la proportion de la surface émergée totale couverte par des zones forestières entre 2015 et 2022.

La surface émergée est composée de plusieurs types de forêts (forêt dense, forêt galerie, forêt claire, forêt marécageuse, savane, savane arborée, plantation forestière).

3.2. Surface des terres dégradées, en proportion de la surface terrestre

La proportion de la surface émergée totale occupée par des terres dégradées correspond à la superficie totale occupée par des terres dégradées exprimée en pourcentage de la superficie totale des terres émergées du pays.

Tableau 6 : Surface des terres dégradées, en proportion de la surface terrestre

Année	2015	2022
Surface des terres dégradées (km²)	20 774	6 317
Surface des terres dégradées, en proportion (%) de la surface terrestre	18,1	5,5

Source : Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse, Cartographie de la dynamique de l'occupation des sols entre 2015 et 2022 des départements du Bénin, 2023

La surface des terres dégradées a considérablement diminué, passant de 20 774 km² en 2015 à 6 317 km² en 2022, soit une baisse de près de 70%. Par ricochet, la proportion de terres dégradées a également baissé de 18,1% en 2015 à 5,5% en 2022.

3.3. Proportion des terres restaurées pour une gestion durable des forêts

La superficie des terres restaurées est l'ensemble des terres qui ont connu une augmentation de la biomasse à travers divers processus de régénération, de reboisement, des terres dégradées ou détruites, et des actions de conservation des écosystèmes encore intacts etc.

Tableau 7 : Proportion des terres restaurées pour une gestion durable des forêts

Année	2015	2022
Surface de forêts dégradées restaurées (Km²)	3 708	1 118
Surface de forêts restaurées, en proportion de la surface terrestre (%)	17,9	17,7

Source : Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse, Cartographie de la dynamique de l'occupation des sols entre 2015 et 2022 des départements du Bénin, 2023

La proportion de la surface terrestre couverte par des forêts dégradées puis restaurées, est restée relativement stable, variant entre 17,7% et 17,9%. Elle a cependant permis de maîtriser la dégradation des terres qui est désormais un phénomène moins rapide que la restauration.

3.4. Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre qui sont couverts par des aires protégées

La proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre qui sont couverts par des aires protégées est la part, exprimée en pourcentage, des sites importants pour la biodiversité terrestre qui sont couverts par des aires protégées dans l'ensemble des sites couverts par des aires protégées.

Tableau 8 : Proportion (%) des sites importants pour la biodiversité terrestre qui sont couverts par des aires protégées

Année	2021
Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre qui sont couverts par des aires protégées	54,2

Source : Rapport d'impact de l'émission obligatoire ODD du Bénin, 2023

Il ressort que 54,2% des sites importants pour la biodiversité terrestre sont couverts par des aires protégées en 2021. Ce taux illustre l'engagement du

Bénin envers la conservation de la biodiversité, conformément aux objectifs internationaux de conservation tels que la Convention sur la Diversité Biologique. La création et la gestion efficace des aires protégées sont cruciales pour maintenir la biodiversité et les services écosystémiques.

3.5. Proportion des sites importants pour la biodiversité des eaux douces qui sont couverts par des aires protégées

La proportion des sites importants pour la biodiversité des eaux douces qui sont couverts par des aires protégées est la part exprimée en pourcentage des sites importants pour la biodiversité des eaux douces qui sont couverts par des aires protégées dans l'ensemble des sites couverts par des aires protégées.

Tableau 9 : Proportion (%) des sites importants pour la biodiversité des eaux douces qui sont couverts par des aires protégées

Année	2021
Proportion des sites importants pour la biodiversité des eaux douces qui sont couverts par des aires protégées	12,5

Source : Calcul de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie, sur la base des données disponibles

Le rapport d'impact 2023 de l'émission obligatoire ODD du Bénin indique que la proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre qui sont couverts par des aires protégées (P1) s'établit à 54,2% en 2021. D'un autre côté, le rapport sur la lutte contre la désertification pour le Bénin, publié la même année établit la proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre et la biodiversité des eaux douces qui se trouvent dans des aires protégées (P2) à 66,7%.

Par déduction, on obtient la proportion des sites importants pour la biodiversité des eaux douces (P3) qui sont couverts par des aires protégées en effectuant l'opération $P2 - P1 = 66,7\% - 54,2\% = 12,5\%$.

3.6. Proportion de zones économiques exclusives nationales gérées en utilisant des approches éco systémiques

La proportion de zones économiques exclusives nationales gérées en utilisant des approches écosystémiques est le rapport en pourcentage du nombre de zones économiques exclusives nationales gérées en utilisant des approches écosystémiques et le nombre total de zones économiques exclusives nationales.

Tableau 10 : Proportion (%) de zones économiques exclusives nationales gérées en utilisant des approches écosystémiques

Année	2020
Proportion de zones économiques exclusives nationales gérées en utilisant des approches éco systémiques	0,7

Source : Rapport d'impact de l'émission obligatoire ODD du Bénin, 2023

L'approche écosystémique ou approche par écosystème est une méthode de gestion où les terres, l'eau et les ressources vivantes sont intégrées pour favoriser la conservation et l'utilisation durable et soutenable des ressources naturelles, afin de respecter les interactions dans les écosystèmes dont l'être humain dépend. En résumé, toutes les parties d'un écosystème sont liées, il faut donc tenir compte de chacune d'entre elles.

Les données révèlent qu'en 2020, seulement 0,7% des zones économiques exclusives nationales sont gérées par des approches écosystémiques.

3.7. Superficie de zones économiques marines

Une zone économique exclusive (ZEE) est, d'après le droit de la mer, un espace maritime sur lequel un État côtier exerce des droits souverains et économiques en matière d'exploration et d'usage des ressources naturelles.

Tableau 11 : Superficie de zones économiques marines

Année	2020
Superficie de zones économiques marines (km ²)	3 214,2

Source : Rapport sur l'état de l'environnement marin au Bénin, 2020

La surface des zones économiques marines est longue de 200 milles marins. Elle couvre une superficie de 321.424,205 hectares, soit 3 214 km². Elle est acquise par le Bénin conformément à la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer (CNUDM) du 10 décembre 1982 (ABeGIEF, 2009).

3.8. Taux de recyclage national des déchets ménagers

C'est le rapport en pourcentage de la quantité de déchets solides ménagers effectivement recyclée et de la quantité totale produite et collectée. Dans notre étude, c'est la quantité de déchets qui a été exploitée. En lieu et place de cet indicateur, nous avons utilisé un proxy « **Taux de déchets valorisables** », compte tenu des informations disponibles au niveau de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS). Le taux de déchets valorisables est le rapport en pourcentage de la quantité de déchets valorisables et de la quantité totale produite et collectée. On notera qu'un déchet valorisable ne produit aucune réaction physique, chimique ou biologique et ne détériore pas les matières avec lesquelles ils entrent en contact.

Tableau 12 : Taux de déchets valorisables

	Communes	2022	2023 ¹
Quantité de déchets collectés (en tonnes)	Abomey-Calavi	125 989	127 640
	Ouidah	26 148	96 616
	Cotonou	171 182	21 684
	Sèmè-Kpodji	31 669	23 753
	Porto-Novo	54 687	42 329

¹ Les données de 2023 sont celles compilées à fin septembre 2023.

	Bénin	409 676	312 022
Quantité de matières valorisables (en tonnes)	Cotonou	246	501
	Abomey-Calavi	214	614
	Ouidah	12	82
	Sèmè-Kpodji	0	0
	Porto-Novo	146	149
	Bénin	618	1 346
Taux de déchets valorisables (%)	Cotonou	0,20	0,39
	Abomey-Calavi	0,82	0,64
	Ouidah	0,01	0,38
	Sèmè-Kpodji	0,00	0,00
	Porto-Novo	0,27	0,35
	Bénin	0,15	0,43

Source : Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité, Janvier 2024

L'étude ne concerne que les cinq communes du Grand-Nokoué. Le taux de déchets valorisables a presque triplé entre 2022 et 2023 (0,43% en 2023 contre 0,15% en 2022). Le niveau le plus élevé s'observe dans la commune d'Abomey-Calavi, aussi bien en 2022 qu'en 2023. A ce jour, à Sèmè-Kpodji, aucune quantité de matières n'est valorisable.

3.9. Nombre d'emplois créés dus aux interventions du MCVT

L'indicateur « Nombre d'emplois créés dus aux interventions du secteur cadre de vie et développement durable » va permettre de dénombrer les emplois directs et indirects créés et qui sont dus aux interventions du MCVT.

Sur les 41 projets (33 pour l'ex-MCVDD et 8 pour l'ex-MIT), la fiche de collecte n'a été renseignée que par les Responsables Suivi-Evaluation (RSE) de huit (8) projets. Il s'agit de :

- Programme Intercommunal de Réhabilitation du Lac Ahémé et ses Chenaux (PIRA) ;
- Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales, phase 2 (PAGEFCOM2) ;
- Projet d'Investissement de la Résilience des Zones Côtières en Afrique de l'Ouest (WACA ResIP-Bénin) ;
- Projet de Renforcement des capacités nationales pour la gestion des conventions relatives à l'environnement en lien avec les ODD et la mise en place d'un système d'informations statistiques (PRC) ;
- Programme de Protection du Littoral contre l'Erosion Côtière (Cotonou-Siafato, Hilacondji-Bouche du roy, Grand-popo-Ouidah) ;

- Projet de Modernisation de la Gestion des Déchets Solides Ménagers dans le Grand Nokoué (PMGDSM-GN) ;
- Projet d'Adaptation Basée sur les Ecosystèmes (PABE) ;
- Projet de Modernisation de la Gestion des Déchets et de la Salubrité dans les grandes villes du Bénin.

Sur les huit (08) projets, trois (03) ont fourni des informations sur le nombre d'emplois créés en 2022. Il s'agit de : (i) le Programme Intercommunal de Réhabilitation du Lac Ahémé et ses Chenaux (PIRA) ; (ii) le Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales, phase 2 (PAGEFCOM2) et (iii) le Programme de modernisation de la gestion des déchets et de la salubrité dans les grandes villes du Bénin.

La synthèse des données collectées se présente dans le tableau ci-après.

Tableau 13 : Emplois créés dus aux interventions du MCVT en 2022

	Types d'emplois					Total
	Emplois saisonniers	Emplois occasionnels	Consultants	Contrats à durée déterminée	Contrats à durée indéterminée	
Emplois directs	90	558	10	906	0	1 564
Emplois indirects	3 089	67	82	2 923	0	6 161
Total	3 179	625	92	3 829	0	7 725

Source : Responsables Suivi-Evaluation des projets, Janvier 2024

L'analyse des données révèle que 7 725 emplois (toutes catégories confondues) sont créés en 2022 par les trois projets ou programmes dont 6 161 d'emplois indirects, soit 79,7% du nombre total d'emplois. On note qu'aucun emploi à durée indéterminée n'a été créé.

Encadré 1 : Emplois créés par le MCVT

Pour le BIT, est en situation d'emploi toute personne en âge de travailler qui, au cours d'une semaine de référence ou des 7 derniers jours, a réalisé une activité durant au moins une heure, pour produire des biens ou fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit ou a été absente de son emploi sous certains motifs (congé, maladie, maternité, etc.). Dans le domaine spécifique du cadre de vie et de l'environnement, un emploi peut être défini comme toute activité rémunérée qui contribue à la gestion et à l'amélioration des conditions environnementales et du cadre de vie urbain ou rural. Cela inclut les postes dans les administrations publiques, les ONG, ainsi que les entreprises privées engagées dans des activités telles que la gestion des déchets, la reforestation, la conservation de la biodiversité, et la planification urbaine durable.

Pour obtenir les données générées par les différents projets du Ministère, dont la liste a été communiquée par les services compétents, l'INStAD a conçu et distribué une fiche de collecte des informations sur les emplois créés par lesdits projets. Les types d'emplois couverts par cette fiche sont les emplois directs, les emplois indirects, les emplois saisonniers, les emplois occasionnels, les emplois occupés par des consultants, les contrats à durée indéterminée et les contrats à durée déterminée (cf. définitions en annexes).

A l'issue de la collecte, malgré les relances, le taux de réponses est resté assez faible, soit 8 projets sur 41 (environ 19,5%). Sur les 8 projets, seulement 3 ont fourni des informations sur les emplois créés. Sur la base des informations ainsi recueillies, une estimation des emplois créés par le secteur a été produite pour le compte de l'année 2022, en agrégeant les données obtenues

par projet. Les résultats font état de 1 654 emplois directs et 6 161 emplois indirects créés en 2022.

Cet exercice a mis en évidence les difficultés pour les responsables de suivi-évaluation (RSE) de produire et de mettre à jour les indicateurs liés aux emplois générés par les projets dont ils ont la charge. Il urge, afin de disposer de données statistiques fiables sur ces emplois, de mettre en place un cadre de mesure tenant compte, autant que possible, des spécificités du secteur et de renforcer les capacités des RSE à conduire le processus de mobilisation des données nécessaires.

Définitions de quelques concepts

Emplois directs

Les emplois directs sont ceux générés directement par l'activité principale d'une entreprise ou d'un projet. Ces emplois incluent toutes les positions qui contribuent de manière immédiate et essentielle à la production de biens ou de services de l'entité concernée. Par exemple, dans une usine, les opérateurs de machines sont des employés directs.

Emplois indirects

Les emplois indirects désignent les postes créés par la demande générée à partir de l'activité économique directe. Ces emplois sont souvent situés chez les fournisseurs ou dans les entreprises partenaires qui fournissent des biens et services nécessaires à l'activité principale. Par exemple, les emplois chez un fournisseur de pièces pour une usine automobile.

Emplois saisonniers

Les emplois saisonniers sont des postes qui ne sont pas permanents mais qui réapparaissent à des périodes régulières chaque année, généralement en réponse à des variations saisonnières de la demande ou de la production. Ces emplois sont courants dans l'agriculture, le tourisme, et le commerce de détail pendant les périodes de fêtes.

Emplois occasionnels

Les emplois occasionnels sont des emplois non réguliers, souvent sans horaires fixes ou engagement à long terme. Ils peuvent survenir selon les besoins de l'employeur, sans garantie de continuité. Ces postes peuvent inclure des tâches temporaires ou des projets spécifiques pour lesquels les employés sont engagés sur une base ad hoc.

Emplois occupés par des consultants

Les emplois occupés par des consultants sont des postes où des individus ou des entreprises sont engagés pour fournir une expertise spécifique pour une durée déterminée ou pour un projet particulier. Les consultants ne sont généralement pas des employés permanents de l'entreprise qui les engage et opèrent souvent en tant qu'indépendants ou membres d'une entreprise de consulting.

Contrats à durée déterminée (CDD)

Un contrat à durée déterminée est un type de contrat de travail qui est établi pour une période fixe et prédéfinie. Ce type de contrat spécifie clairement la date de début et la date de fin de la relation de travail, ou il peut se terminer avec la réalisation d'un projet spécifique. Les CDD sont souvent utilisés pour répondre à des besoins temporaires de l'employeur, tels que le remplacement d'un employé permanent temporairement absent ou l'accomplissement de tâches saisonnières.

Contrats à durée indéterminée (CDI)

Un contrat à durée indéterminée est un type de contrat de travail sans date de fin spécifiée. Ce contrat continue jusqu'à ce que l'employeur ou l'employé décide de le terminer, souvent nécessitant un préavis ou une justification conforme aux lois du travail. Le CDI est généralement signé lorsque l'employeur a besoin d'un employé de façon permanente et offre une plus grande sécurité de l'emploi par rapport aux CDD. Il est considéré comme le standard de l'emploi stable et de longue durée.

3.10. Proportion de la surface maritime couverte par des aires marines protégées

La proportion de la surface maritime couverte par des aires marines protégées est la superficie des étendues maritimes couvertes par des aires marines protégées exprimée en pourcentage de la superficie totale maritime.

Tableau 14 : Proportion de la surface maritime couverte par des aires marines protégées (en %)

Année	2022
Proportion de la surface maritime couverte par des aires marines protégées	16,6

Source : Décret N°2022-03 du 05 janvier 2022

Selon le décret N°2022-03 du 05 janvier 2022, deux aires marines sont répertoriées comme protégées. Il s'agit de : (i) l'aire marine protégée de Donaten et (ii) l'Aire Marine protégée de la Bouche du Roy. La proportion de la surface maritime couverte par des aires marines protégées est obtenue en rapportant la surface totale desdites aires (532 km²) à la surface maritime totale (3 214 km²).

3.11. Proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année

C'est le pourcentage de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année. Elle est obtenue en rapportant la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable à la population rurale totale.

Tableau 15 : Proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année (en %)

Année	2023
Proportion (%) de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année	37,1

Source : Institut National de la Statistique et de la Démographie, sur la base des données collectées, 2023

Les projections démographiques de la population béninoise en 2023 estiment la population totale² du Bénin à 13 061 479 habitants dont 7 982 776 en milieu rural. L'effectif de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année « zone tampon » s'établit donc à 2 958 866.

3.12. Pourcentage de voies d'eau aménagées mises en service pour le transport fluvio lagunaire

C'est le pourcentage de linéaire de voies d'eau navigables aménagées par rapport au linéaire total des voies d'eau. Il rend compte de l'état de navigabilité des voies d'eau.

² Projection 2023

Tableau 16 : Pourcentage de voies d'eau aménagées mises en service pour le transport fluvio lagunaire

Année	2023
Pourcentage de voies d'eau aménagées mises en service pour le transport fluvio lagunaire (%)	28,6

Source : Direction des Affaires Portuaires, Maritimes et Fluvio-lagunaires, 2023

Le rapport entre le linéaire de voies d'eau navigables en permanence (1 000 km) et le linéaire total de voies d'eau (3 500 km) révèle que 28,6% des voies d'eau sont aménagées et mises en service pour le transport fluvio-lagunaire.

IV. INDICATEURS RELATIFS AUX MENAGES

Cette section présente les principaux résultats obtenus à la suite de l'enquête réalisée auprès des ménages.

4.1. Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats

Il apprécie la précarité des établissements humains en milieu urbain. L'accent est mis sur les logements individuels des ménages. L'implantation sauvage ou le logement inadéquat sont appréciés avec un certain nombre de caractéristiques collectées sur le logement en milieu urbain : matériaux du mur, du sol, du toit, évacuation des ordures et eaux usées et de toilette et son emplacement.

Selon le manuel de définition et de calcul des indicateurs des ODD au Bénin, un logement inadéquat est défini comme un logement dont :

- le matériau principal du sol du logement est en terre/sable ou bouse ou planche de bois ou palmes/bambou ;
ET
- le matériau principal du toit du logement est sans toit ou en chaume/palmes/feuilles ou mottes de terre ou natte ou palmes/bambou ou planches de bois ou carton ;
ET
- le matériau principal du mur extérieur est « pas de mur » ou en bambou/cane/palme/tronc ou terre ou bambou avec boue ou pierre avec boue ou adobe non recouvert ou contre-plaqué ou carton ou bois de récupération ;
ET
- les ordures ménagères sont enterrées ou jetées dans la cour ou dans la nature/dehors ;
ET
- les eaux usées sont jetées dans des puits perdus ou dans la cour ou dans la nature/dehors ;

ET

- les toilettes du logement sont à fosse d'aisance sans dalle (trou ouvert) ou seau/tinette ou toilette/latrine suspendues ou pas de toilette/nature;

ET

- les toilettes se situent dans le logement ou dans la cour.

Dans le cadre du calcul de l'indicateur, les critères ci-dessus cités ne semblent pas être adaptés au contexte actuel de notre pays. Ainsi, les critères définis pour les ménages vivants dans des quartiers de taudis incluent simultanément des matériaux de construction précaires, des méthodes d'élimination inadéquates des déchets et des eaux usées, ainsi que des installations sanitaires insuffisantes pour des ménages résidant en milieu urbain. Considérant la multiplicité et la spécificité des critères définissant les ménages vivant dans des quartiers de taudis dans le contexte du Bénin, les critères ci-après ont été retenus dans cette étude.

- [le matériau principal du sol du logement est en terre/sable ou bouse ou planche de bois ou palmes/bambou] ;

ET

- [(le matériau principal du toit du logement est « sans toit » ou en chaume/palmes/feuilles ou mottes de terre ou natte ou palmes/bambou ou planches de bois ou carton) **OU** (le matériau principal du mur extérieur est pas de mur ou en bambou/cane/palme/tronc ou terre ou bambou avec boue ou pierre avec boue ou adobe non recouvert ou contre-plaqué ou carton ou bois de récupération)] ;

ET

- [(les ordures ménagères sont enterrées ou jetées dans la cours ou dans la nature/dehors) **OU** (les eaux usées sont jetées dans des puits perdus ou dans la cours ou dans la nature/dehors)] ;

ET

- [[[les toilettes du logement sont à fosse d'aisance sans dalle (trou ouvert)) ET (les toilettes se situent dans le logement ou dans la cour)] **OU** [(seau/tinette) ET (les toilettes se situent dans le logement ou dans la cour)] **OU** [(toilette/latrine suspendues) ET (les toilettes se situent dans le logement ou dans la cour)] **OU** [(pas de toilette/nature)]]].

Tableau 17 : Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats

Départements	Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats	Population
Alibori	4,1	313 973
Atacora	15,8	220 395
Atlantique	4,5	679 930
Borgou	1,2	1 036 376
Collines	4,9	461 718
Couffo	14,9	474 265
Donga	4,6	305 830
Littoral	1,2	1 072 966
Mono	20,5	537 358
Ouémé	5,7	373 476
Plateau	9,1	246 921
Zou	3,5	637 438
Bénin	6,1	6 360 646

Source : Institut National de la Statistique et de la Démographie, sur la base des données de l'enquête, 2023

Les résultats de l'enquête révèlent que 6,1% de la population urbaine béninoise vit dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats. On note une disparité au niveau des départements. Le département du Mono affiche la proportion la plus élevée (20,5%) suivi de l'Atacora (15,8%). En revanche, les départements du Littoral et du Borgou affichent le niveau le plus bas (1,2%).

4.2. Taux d'accès des populations aux services urbains de base

L'indicateur vise à apprécier l'effort consenti pour l'amélioration du cadre de vie en matière de voirie, d'assainissement, de viabilisation des zones d'accueil des infrastructures publiques (amenée d'eau, d'électricité, de voirie...) et de gestion des déchets, des eaux usées, etc.

Tableau 18 : Taux d'accès des populations aux services urbains de base

Départements	Voirie	Assainissement	Déchets (ordures ménagères)	Eaux usées	Electricité	Eau potable	Taux d'accès des populations aux services urbains de base	Population
Alibori	48,7	3,8	7,1	3,8	25,1	15,3	7,0	313 973
Atacora	8,6	4,3	1,5	4,3	22,1	52,2	7,2	220 395
Atlantique	30,7	2,0	43,9	2,0	61,3	78,7	61,7	679 930
Borgou	63,4	3,6	13,0	3,6	58,5	58,5	46,5	1 036 376
Collines	30,1	2,7	1,1	2,7	54,1	59,3	16,6	461 718

Couffo	42,8	2,8	2,8	2,3	31,1	49,8	27,8	474 265
Donga	56,9	2,6	1,2	2,6	57,8	20,0	18,2	305 830
Littoral	77,2	19,4	86,1	19,1	94,4	98,2	87,9	1 072 966
Mono	72,7	4,4	6,9	3,4	42,6	67,6	37,6	537 358
Ouémé	76,0	6,1	29,9	6,1	58,9	70,0	50,3	373 476
Plateau	28,4	1,3	0,3	1,2	27,7	68,3	15,6	246 921
Zou	50,4	5,7	8,4	5,7	53,6	76,2	40,3	637 438
Bénin	50,7	5,1	19,8	5,0	52,6	62,1	44,5	6 360 646

Source : Institut National de la Statistique et de la Démographie, sur la base des données de l'enquête, 2023

Le taux d'accès des populations aux services urbains de base est un indicateur composite qui, dans son mode de calcul, tient compte d'un minimum de services urbains essentiels à l'amélioration du cadre de vie en milieu urbain. Les services urbains de base retenus de manière consensuelle par l'ensemble des acteurs du sous-secteur sont :

- la voirie ;
- l'assainissement (de base et pluvial) ;
- la gestion des déchets ;
- la gestion des eaux usées ;
- la couverture en électricité ;
- l'accès à l'eau potable.

Le taux d'accès aux services urbains de base au Bénin est de 44,5%. Cela signifie que, en moyenne, 44,5% de la population a accès à au moins un des services considérés (voirie, assainissement, gestion des déchets, eaux usées, électricité, eau potable).

Au niveau des départements, des disparités existent. En effet, le Littoral présente le taux d'accès le plus élevé aux services urbains de base, avec un taux global de 87,9%. L'Alibori a le taux d'accès global le plus faible (7,0%).

4.3. Proportion de ménages exposés aux risques des changements climatiques

La proportion de ménages exposés aux risques des changements climatiques est le rapport exprimé en pourcentage du nombre de ménages exposés aux méfaits des changements climatiques au nombre total de ménages. Il a été calculé par grand risque (grand vent, longue sécheresse, fortes inondations) avant 2016 et après 2016. La proportion de ménages exposés à au moins un de ces risques est également calculée pour les deux périodes, offrant un aperçu de l'évolution de la perception de l'exposition aux changements climatiques.

Tableau 19 : Proportion de ménages exposés aux risques des changements climatiques

Départements	Exposition aux risques des changements climatiques				Persistance des effets malgré les actions gouvernementales				Nombre de ménages
	Grand vent	Fortes inondations	Longue sécheresse	Au moins un risque	Grand vent	Fortes inondations	Longue sécheresse	Au moins un risque	
Alibori	57,5	67,2	68,4	92,8	45,0	54,4	47,1	64,1	149 590
Atacora	75,8	87,6	78,6	98,0	65,2	74,6	64,9	82,6	114 707
Atlantique	41,1	80,0	47,3	87,3	27,7	60,8	30,8	66,7	282 066
Borgou	14,3	62,0	40,3	74,3	10,5	19,0	15,2	22,5	313 168
Collines	75,4	94,3	71,6	99,1	61,1	78,1	66,6	82,5	256 381
Couffo	64,1	95,3	92,3	98,9	34,2	51,0	49,8	52,9	214 379
Donga	68,4	55,1	47,8	92,3	61,3	50,9	39,5	89,2	104 130
Littoral	28,0	83,6	34,4	90,1	14,9	63,6	23,8	66,3	275 441
Mono	34,0	68,4	51,4	84,7	15,3	46,2	32,0	55,6	172 835
Ouémé	40,4	80,1	38,7	89,8	30,0	68,0	27,7	74,8	127 837
Plateau	22,6	70,1	35,0	84,0	9,0	52,0	17,4	58,0	120 106
Zou	38,4	69,7	55,0	74,2	32,9	57,0	43,1	58,9	240 465
Bénin	44,0	77,0	54,4	87,8	31,3	54,9	37,0	61,3	2 371 105

Source : Institut National de la Statistique et de la Démographie, sur la base des données de l'enquête, 2023

Selon les résultats de l'enquête (le tableau ci-dessus), 44,0% des ménages au Bénin déclarent être exposés aux grands vents avant 2016 contre 31,3% qui ressentent la persistance des effets de ces changements malgré les actions gouvernementales depuis 2016. Selon le département, la proportion des ménages exposés aux grands vents est plus élevée au niveau des ménages de l'Atacora (75,8% contre 65,2% depuis 2016), des Collines (75,4% contre 61,1% depuis 2016) et de la Donga (68,4% contre 61,3% depuis 2016). Malgré les mesures mises en place, les effets des grands vents également ont persisté dans ces trois départements après 2016 (Atacora : 65,2% ; Collines : 61,1% et Donga : 61,3%).

Les résultats de l'enquête montrent également que 77,0% des ménages béninois ont affirmé avoir ressenti des effets de l'inondation avant 2016. A l'inverse, on note aussi, une baisse du pourcentage des ménages exposés aux risques des fortes inondations. La situation après 2016 a été marquée par une baisse des inondations (54,9%). Au niveau départemental, les départements du Couffo (95,3%) et des Collines (94,3%) se distinguent largement des autres départements. Par contre, les ménages de la Donga affichaient la plus faible proportion (55,1%) de ceux qui ressentent les effets de fortes inondations. A l'issue des initiatives prises par le Gouvernement depuis 2016, le département des Collines (78,1%) et de l'Atacora (74,6%) continuent de ressentir plus les effets des inondations. Par ailleurs, il est important de faire remarquer que par rapport à l'ensemble des départements, la situation des inondations s'est nettement améliorée dans le département du Borgou. En effet la proportion de ménages exposés aux fortes inondations est passée de 62,0% à 19,0%, à l'issue des actions entreprises par le Gouvernement après 2016.

S'agissant des longues sécheresses, plus de la moitié (54,4%) des ménages béninois déclarent avoir ressenti les effets avant 2016. En revanche, après les actions gouvernementales depuis 2016, le Couffo est le département dans lequel les ménages ont affirmé qu'ils ressentent de plus longues périodes de sécheresses (92,3%). Le Littoral est le département qui enregistre la plus faible proportion des ménages qui ressentent de longues sécheresses (34,4%) avant 2016. À la suite des actions menées par le Gouvernement depuis 2016, la situation des ménages par rapports aux longues sécheresses s'est nettement améliorée dans tous les départements. Toutefois, les départements des Collines (66,6%) et de l'Atacora (64,9%) affichent les proportions les plus élevées après 2016. En revanche, la plus petite proportion des ménages qui ressentent de longue période de sécheresse est observée dans le département du Borgou (15,2%).

4.4. Taux de couverture de la demande en logements décents

Il fait ressortir les besoins exprimés par les populations en logements et la satisfaction de cette demande.

Tableau 20 : Taux de couverture de la demande en logements décents

Départements	Demandes exprimées	Demandes satisfaites	Demandes pas encore satisfaites	Taux de couverture des demandes en logements décents
Bénin	320 000	893	319 107	0,28

Source : Direction Générale de la Construction et de l'Habitat, Avril 2024

En ce qui concerne la demande en logements décents, les informations collectées auprès de la Direction Générale de la Construction et de l'Habitat (DGCH) révèlent que 320.000 demandes de logements étaient exprimées avant 2016 par les populations (Agence Foncière de l'Habitat), contre 893 satisfaites, soit un taux de couverture de la demande en logements décents de 0,28%.

4.5. Proportion de personnes protégées contre les inondations en milieu urbain

La proportion de personnes protégées contre les inondations en milieu urbain désigne la part de personnes qui ne vivent plus les affres d'inondations, à la suite d'un certain nombre d'interventions, notamment les travaux d'assainissement et de voirie par rapport à la taille de la population urbaine.

Tableau 21 : Proportion de personnes protégées contre les inondations en milieu urbain

Année	2023
Proportion de personnes protégées contre les inondations en milieu urbain (%)	11,0

Source : Institut National de la Statistique et de la Démographie, sur la base des données collectées, 2023

L'étude a révélé que 11,0% de la population urbaine ne vivent plus les affres des inondations en 2023. Cela est la résultante des efforts du MCVT dans le cadre de l'assainissement du cadre de vie des populations pour un accès plus facile aux infrastructures sociocommunautaires et de résolution des problèmes environnementaux et sanitaires.

V. INDICATEURS RELATIFS AUX SITES FLUVIO-LAGUNAIRES

Nous présentons à ce niveau, les statistiques clés issues de la collecte effectuée sur les sites de transport fluvio-lagunaires.

5.1. Trafic passagers sur les cours et plans d'eau

Cet indicateur permet d'apprécier le niveau d'utilisation des services de transport fluvio-lagunaire. Il met en exergue le nombre moyen de passagers transportés par voies d'eau dans l'année.

Tableau 22 : Trafic passagers sur les cours et plans d'eau

Départements	Trafic passagers sur les cours et plans d'eau	Nombre de barques
Alibori	30 754	41
Atlantique	11 720	76
Borgou	65 676	5
Collines	31 885	11
Mono	10 145	19
Ouémé	13 239	384
Plateau	722	24
Zou	7 353	151
Bénin	12 989	711

Source : Institut National de la Statistique et de la Démographie, sur la base des données de l'enquête, 2023

Au terme de l'enquête, au total 711 barques ont été observées sur 73 sites. Les données issues de cette enquête montrent que sur l'ensemble des sites parcourus, le département de l'Ouémé compte le plus grand nombre de barques (384) contrairement au Borgou qui compte le plus faible (5). Toutefois c'est le département du Borgou malgré la faible existence de barques sur ses sites qui assure plus le trafic de passagers par an (65 676). Ce phénomène s'expliquerait par le nombre élevé de passagers par voyages et le nombre de voyages par semaine/par an sur les cours et plans d'eau du département du Borgou. En moyenne, 12 989 passagers voyagent par an sur les barques situées sur l'ensemble des sites fluvio-lagunaires.

Le trafic élevé observé au niveau des sites du Nord peut s'expliquer par la fermeture des frontières avec le Niger. La circulation des personnes et des biens se faisant désormais beaucoup plus, par voie d'eau entre les deux pays.

5.2. Taux d'immatriculation de la flotte fluvio-lagunaire

C'est le pourcentage de barques immatriculées par rapport au nombre total de barques en circulation sur les voies d'eau.

Tableau 23 : Taux d'immatriculation de la flotte fluvio-lagunaire

Départements	Taux d'immatriculation de la flotte fluvio-lagunaire	Nombre de barques
Alibori	0	41
Atlantique	0	76
Borgou	0	5
Collines	0	11

Mono	0	19
Ouémé	0	384
Plateau	0	24
Zou	0	151
Bénin	0	711

Source : INStAD, sur la base des données de l'enquête, 2023

Les données issues de cette enquête montrent qu'aucune des barques sur l'ensemble des 711 observées n'est immatriculée.

Encadré 2 : Immatriculation des barques dans le transport fluvio-lagunaire

Au Bénin, l'immatriculation des barques est sous la responsabilité de la Direction des Affaires Portuaires, Maritimes et Fluvio-lagunaires (DAPMF) de l'ex-Ministère des Infrastructures et des Transports. Mais l'immatriculation de la flotte fluvio-lagunaire n'est pas encore effective. Les dispositions techniques et sécuritaires à prendre préalablement à l'immatriculation des barques sont en cours. C'est ce qui fait que sur le terrain, aucune des barques observées n'est immatriculée. Toutefois, il est observé que les conducteurs desdites barques ont des numéros d'identification sur leur tenue de travail.

VI. SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE SPÉCIFIQUE : PART DU SOUS-SECTEUR FORESTIER DANS LE PIB

Dans cette section, nous présentons les résultats des travaux relatifs à la valeur ajoutée forestière.

L'indicateur s'assimile à la valeur ajoutée du sous-secteur forestier dans la part globale de la richesse créée dans le pays.

Tableau 24 : Part du sous-secteur forestier dans le PIB

Valeur ajoutée	2015	2016	2017	2018	Moyenne
Sylviculture et exploitation forestière et activités de soutien	128 255	129 906	137 332	136 094	132 897
<i>dont informel</i>	124 172	127 478	133 473	130 249	128 843
Valeur ajoutée totale	6 195 406	6 420 918	6 859 546	7 254 432	6 682 576
Impôts et taxes nets des subventions	537 408	584 313	555 879	710 128	596 932
Produit Intérieur Brut	6 732 814	7 005 231	7 415 425	7 964 560	7 279 508
Part dans la valeur ajoutée totale	2,1	2,0	2,0	1,9	2,0
Part dans le PIB	1,9	1,9	1,9	1,7	1,8

Source : INStAD, comptes nationaux, 2023

La part du sous-secteur forestier dans le PIB s'établit à 1,7% en 2018 (1,9% dans la valeur ajoutée totale) contre 1,9% en 2015 (2,1% dans la valeur ajoutée totale). En moyenne, cette part occupe 1,83% du PIB (2,0% de la valeur ajoutée totale) sur la période 2015-2018.

Encadré 3 : Contribution du sous-secteur forestier au PIB

L'estimation de ladite contribution se rapporte à la sylviculture, à l'exploitation forestière et aux activités de soutien. Au niveau de l'INStAD, les comptes définitifs sont disponibles jusqu'à l'année 2018. Les comptes des années suivantes sont provisoires et ne sont donc pas utilisés dans le cadre de cette étude. Dès que ces comptes seront disponibles, la mise à jour des données relatives à cet indicateur sera faite.

VII. LIMITES DE L'ETUDE ET SUITE DU PROCESSUS

Les valeurs de certains indicateurs pourraient paraître sous-estimées compte tenu de l'échantillonnage qui n'a pas tenu compte des spécificités liées à chaque indicateur dans la base d'échantillonnage. C'est le cas par exemple des indicateurs « Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats », « Proportion de personnes protégées contre les inondations en milieu urbain » et « Proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année ». La cinquième édition du Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH 5) pourra permettre d'affiner les résultats.

Aussi, en ce qui concerne l'impact des projets mis en oeuvre par le Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement Durable, sur la création d'emplois, les structures contactées n'ont pas pu fournir suffisamment d'informations pour le calcul de l'indicateur « Nombre d'emplois créés dus aux interventions du MCVT ». En effet, il y a eu manque de clarification de certains concepts relatifs aux types d'emplois dans la fiche de collecte.

Enfin, l'année de référence varie d'un indicateur à l'autre en fonction de la disponibilité des données.

Pour corriger ces écarts, dans la suite du processus, il sera mis en place un mécanisme de collaboration avec l'Institut National de la Statistique et de la Démographie pour la réalisation d'études de suivi et spécifiques. Par ailleurs, pour renforcer la disponibilité et la mise à jour régulière des indicateurs, l'INStAD veillera, en collaboration avec le Ministère à insérer des questions spécifiques dans les outils de collecte de ses différentes opérations, afin de pouvoir disposer des bases de données qui pourront permettre de calculer un certain nombre d'indicateurs. Des études spécifiques pourront être aussi réalisées sous la coordination du MCVT, pour la mise à jour des indicateurs.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La collecte réalisée dans le cadre de cette étude comporte trois volets : (i) l'enquête auprès des ménages ; (ii) le recensement des sites de transport fluvio-lagunaire ; (iii) l'enquête auprès des sources administratives. Des rencontres ont été organisées avec certains acteurs clés.

Le traitement et l'analyse des questionnaires « ménage » et « sites de transport fluvio-lagunaire », les rencontres avec les structures techniques et l'étude spécifique ont permis de calculer les valeurs les plus récentes des différents indicateurs.

Au regard des résultats issus de la collecte, des niveaux des indicateurs calculés et des faiblesses relevées, il est important que le MCVT, à travers ses structures techniques, travaille pour la mise en place d'un système d'informations efficace qui permet de mieux évaluer les progrès réalisés dans les domaines des infrastructures, de la protection de l'environnement, de la résilience face au changement climatique et du développement durable. Pour ce faire, il conviendrait de :

- poursuivre la sensibilisation et l'information des acteurs sur l'Agenda 2030 et le processus de son opérationnalisation au Bénin ;
- contextualiser les définitions de certains indicateurs relevant du Ministère à travers un guide méthodologique ;
- mettre en place un dispositif de collecte des données factuelles au niveau des Directions Départementales du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement Durable (DDCVT) ;
- renforcer les capacités matérielles des DDCVT pour la collecte des données pour les indicateurs difficiles à renseigner ;
- identifier des points focaux au niveau des communes pour la fourniture d'informations statistiques aux DDCVT ;
- refondre les différents systèmes d'information statistique existant au niveau du MCVT en un seul système interconnecté au dispositif de collecte mis en place au niveau des DDCVT, capable de rendre compte de la situation périodique de tous les indicateurs ODD relevant du ministère ;
- renforcer les capacités des acteurs, aux niveaux national, déconcentré et local sur la production, le suivi statistique et l'analyse des indicateurs ODD ;
- organiser périodiquement des sessions de partage d'expériences entre structures techniques du ministère, sur la production et la collecte des données statistiques.

ANNEXE 1 : FICHES DES INDICATEURS

Fiche indicateur N° 1 : Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats

Proxy : " Proportion de la population urbaine vivant dans des logements inadéquats"

Intitulé	Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats
Logique d'intervention	Cible11.1 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis
Description	Il apprécie la précarité des établissements humains en milieu urbain. Comme quartiers de taudis, il peut être difficile d'identifier le quartier ; l'accent sera mis sur les logements individuels des ménages. L'implantation sauvage ou le logement inadéquat s'appréciant dans les enquêtes auprès des ménages avec un certain nombre de caractéristiques du logement collectées : matériaux du mur, du sol, du toit, évacuation des ordures et eaux usées et de toilette et son emplacement ; c'est pourquoi, selon les différentes modalités de ces caractéristiques, une définition d'implantation sauvage ou logement inadéquats est proposée. Enfin, un logement inadéquat sera défini comme un logement avec des différentes caractéristiques : matériaux principaux et murs, gestion des ordures et des eaux usées, toilettes, etc.
Echelle de référence	National, départemental, local
Type	Indicateur d'effet, quantitatif avec des données d'enquête
Mode de collecte	L'INStAD collecte des données sur les caractéristiques des habitations dans les zones urbaines lors des opérations de collectes de données ; les données portent ici sur les matériaux principaux de construction (mur, toit), le type de dépendances (toilettes), la gestion des eaux et ordures. La Direction Générale du Développement Urbain (DGDU) est responsable de ce dispositif externe de collecte des données en collaboration avec la DGHC.
Formule de calcul	$I_{11.11} = \frac{100}{N} * \sum W_h I_h$ <p>avec :</p> <p>h, un indice générique désignant un ménage dans la population totale de ménages ;</p> <p>W_h, le nombre de personnes dans le ménage h ;</p> <p>I_h est une variable indicatrice égale à 1 si le ménage vit dans un taudis et 0 si non</p> <p>$N = \sum_h W_h$ représente le nombre total d'habitants des quartiers.</p>
Unité	Pourcentage (%)
Source de vérification	Rapports d'enquête EMICoV, EDS et MICS, voire RGPH de l'INStAD

Situation (valeur) de référence	De 4,7% en 2014 selon MICS, il a été estimé entre 2017 et 2018 à 1% (Rapport suivi ODD, mars 2020).
Situation (valeur) actuelle	2023 : 6,1%
Responsable de la collecte	DGDU, DGHC, INStAD
Fréquence d'observation	Triennal
Commentaires	Comme interprétation possible, l'indicateur rend compte des conditions sanitaires et environnementales inadéquates de la population et l'effort des autorités centrales et locales pour assainir le cadre de vie des populations.

Fiche indicateur N° 2 : Proportion de personnes protégées contre les inondations en milieu urbain

Intitulé	Proportion de personnes protégées contre les inondations en milieu urbain (PPCI)
Logique d'intervention	Objectif spécifique : Améliorer l'accès aux services urbains de base
Description	La proportion de personnes protégées contre les inondations en milieu urbain désigne la part de personnes qui ne vivent plus les affres d'inondations, à la suite d'un certain nombre d'interventions, notamment les travaux d'assainissement et de voirie par rapport à la taille de la population urbaine.
Echelon territorial de référence	National, départemental, communal
Type	Indicateur quantitatif classé dans la catégorie des indicateurs d'effet, avec des données d'enquête
Mode de collecte	Enquête réalisée par la DGDU dans les communes bénéficiaires des travaux d'assainissement et de voirie et ceux relatifs à la construction des ouvrages de franchissement avec l'appui de l'INStAD.
Formule de calcul	Enquête auprès des populations desservies se trouvant dans un rayon de 500m de l'ouvrage construit $I_2 = \frac{100}{NPopUrb} * NPCI$ NPCI = $\sum ni$ avec ni le nombre de personnes sorties des inondations du fait de la construction de l'infrastructure i NPopUrb= effectif de la population urbaine.
Unité	%
Source de vérification	Rapports d'enquête EMICoV, EDS et MICS de l'INStAD, RGPH
Situation (valeur) actuelle	2023 : 11,0
Responsable de la collecte	DGDU, DPP/MCVT, INStAD
Fréquence d'observation	Annuelle
Commentaires	Cet indicateur permet de mesurer les efforts du MCVT dans le cadre de l'assainissement du cadre de vie des populations pour un accès plus facile aux infrastructures sociocommunitaires et de résolution des problèmes environnementaux et sanitaires.

Fiche indicateur N° 3 : Taux d'accès des populations aux services urbains de base (TAP_SUB)

Intitulé	Taux d'accès des populations aux services urbains de base
Logique d'intervention	Objectif spécifique : Améliorer la gouvernance urbaine au Bénin
Description	L'indicateur vise à apprécier l'effort consenti pour l'amélioration du cadre de vie en matière de voirie, d'assainissement, de viabilisation des zones d'accueil des infrastructures publiques (amenée d'eau, d'électricité, de voirie...) et de gestion des déchets, des eaux usées, etc. Il met donc en relief la population bénéficiaire de ces services urbains sur l'ensemble de la population urbaine.
Echelon territorial de référence	Départemental, communal et national
Type	Indicateur quantitatif classé dans la catégorie des indicateurs d'effet
Mode de la collecte	Collecte des données auprès des communes à travers les services déconcentrés, lesquelles sont centralisées et analysées par la DGDU.
Formule de calcul	$TAP_SUB = 100 * \frac{\sum pi}{Pt}$ \sum de la population ayant accès au service de voirie, d'assainissement, d'accès à l'eau potable, de gestion des déchets, des eaux usées et de couverture en électricité. $(\sum pi)$ Effectif total de la population totale en année n (Pt)
Unité	%
Source de vérification	Rapport de performance de la DGDU
Situation (valeur) actuelle	2023 : 44,5%
Responsable de la collecte	Direction Générale du Développement Urbain (DGDU)
Fréquence d'observation	Annuelle
Commentaires	Il s'agit ici d'un indicateur composite qui dans son mode de calcul tiendra compte d'un minimum de services urbains essentiels à l'amélioration du cadre de vie en milieu urbain. Les services urbains de base retenus de manière consensuelle par l'ensemble des acteurs du sous-secteur sont : <ul style="list-style-type: none"> - la voirie, - l'assainissement (de base et pluvial), - la gestion des déchets - la gestion des eaux usées - la couverture en électricité - l'accès à l'eau potable

Fiche indicateur N° 4 : Taux de recyclage national des déchets ménagers

Intitulé	Taux de recyclage national des déchets ménagers
Logique d'intervention	Cible : 12.5 "la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation"
Description	C'est le rapport en pourcentage de la quantité de déchets solides ménagers effectivement recyclée et de la quantité totale produite et collectée. <i>Nous avons calculé dans le cadre de cette étude un proxy, le taux de déchets valorisables.</i>
Echelle de référence	National, départemental, communal
Type	Indicateur d'effet, quantitatif avec des données administratives
Mode de collecte	La Direction Générale de l'Environnement et du Climat, de concert avec la SGDS-GN, assure la veille quant à la gestion des déchets au niveau national ; de ce point de vue, elle collecte auprès des Services Techniques des Mairies, les données de sources administratives sur la quantité de déchets produite, la quantité collectée et la quantité recyclée afin de renseigner l'indicateur par période. De ce point de vue, la DGEC est responsable de la collecte des données sur l'indicateur. Elle s'associe à cet effet avec, le Fonds National de l'Environnement et Climat (FNEC) et l'Agence Béninoise de l'Environnement (ABE).
Formule de calcul	$I_{12.5.1} = 100 * \frac{q}{Q}$ avec : q = quantité de matières valorisables Q = quantité totale de déchets solides collectée
Unité	Pourcentage (%)
Situation (valeur) actuelle	2022 : 0,15 2023 : 0,43
Fréquence d'observation	Annuelle
Commentaires	Cet indicateur traduit les efforts des autorités locales dans la collecte des déchets solides ménagers. Il permet aussi d'apprécier la mise en place des structures de pré-collecte ainsi que l'acheminement vers les sites de collecte. A cet effet, il importe de focaliser également l'attention sur « le taux de pré-collecte » et « le taux de transfert des déchets » qui sont actuellement les centres d'intérêt du secteur à travers l'opérationnalisation de la SGDS.

Fiche indicateur N° 5 : Proportion de ménages exposés aux risques des changements climatiques

Intitulé	Proportion de ménages exposés aux risques des changements climatiques
Logique d'intervention	Cible 13.1 : Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.
Description	La proportion de ménages exposés aux risques des changements climatiques est le rapport exprimé en pourcentage du nombre de ménages exposés aux méfaits des changements climatiques au nombre total de ménages tel qu'issu du dernier RGPH ou des projections de l'INStAD. Il est nécessaire de la calculer par grand risque : grand vent, longue sécheresse, fortes inondations.
Echelon territorial de référence	Communal, départemental, national
Type	C'est un indicateur quantitatif classé dans la catégorie des indicateurs d'effet.
Mode de collecte	Enquête auprès des ménages du pays
Formule de calcul	$I2.3.2 = 100 * n / N$ avec : n : Nombre de ménages exposés sur l'ensemble du territoire national; N : Nombre total de ménages tel qu'issu du dernier RGPH
Unité	%
Source de vérification	Rapport d'enquête de terrain Rapport de performance du PEC
Situation (valeur) de référence	Avant 2016 : 87,8%
Situation (valeur) actuelle	2023 : 61,3%
Responsable de la collecte	DGEC
Fréquence d'observation	Annuelle
Commentaires	Cet indicateur rend compte des initiatives prises au Bénin pour lutter contre les effets néfastes des changements climatiques et surtout la mise en œuvre des Accords Multilatéraux sur l'Environnement.

Fiche indicateur N° 6 : Part du sous-secteur forestier dans le PIB

Intitulé	Part du sous-secteur forestier dans le PIB (PSF_PIB)
Logique d'intervention	Objectif général 3 : Assurer une gestion durable et intégrée des forêts et des autres ressources naturelles
Description	C'est la valeur ajoutée du sous-secteur forestier dans la part globale de la richesse créée dans le pays.
Echelon territorial de référence	National
Type	C'est un indicateur quantitatif classé dans la catégorie des indicateurs d'impact.
Mode de collecte	Collecte auprès de l'INStAD
Unité	%
Situation (valeur) actuelle	2015 : 2,0 2016 : 1,9 2017 : 1,8 2018 : 1,7
Fréquence d'observation	Annuelle
Commentaires	L'INStAD calcule l'indicateur à partir des comptes nationaux.

Fiche indicateur N° 7 : Taux de couverture de la demande en logements décents

Intitulé	Taux de couverture de la demande en logements décents
Logique d'intervention	Objectif spécifique : Promouvoir l'offre de logements décents aux populations à faible revenu
Description	Il fait ressortir les besoins exprimés par les populations en logements et la satisfaction par le MCVT de cette demande.
Echelon territorial de référence	National, communal et départemental
Type	Indicateur quantitatif classé dans la catégorie des indicateurs d'effet
Mode de collecte	La DDCVT collecte l'information auprès des communes relevant de son champ de couverture et transmet à la DGHC pour compilation
Formule de calcul	$I5.1.1.1 = \frac{ni}{N} * 100$ Où ni=nombre de demandes satisfaites N=nombre de demandes exprimées
Unité	%
Source de vérification	Rapport d'activités de la DGHC

Situation (valeur) de référence	2016 : ND
Situation (valeur) actuelle	2023 : 0,28%
Responsable de la collecte	Direction Générale de l'Habitat et de la Construction (DGHC)
Fréquence d'observation	Annuelle
Commentaires	Cet indicateur vise à apprécier à court terme, les efforts du MCVT dans la promotion de l'offre de logements décentes aux populations à faible revenu.

Fiche indicateur N° 8 : Nombre d'emplois créés dus aux interventions du MCVT

Intitulé	Nombre d'emplois créés dus aux interventions du MCVT
Logique d'intervention	Objectif général : Promouvoir l'offre de bâtiments administratifs, d'infrastructures sociocommunitaires et touristiques et de logements décentes à moindre coût pour le plus grand nombre
Description	L'indicateur « Nombre d'emplois créés dus aux interventions du secteur cadre de vie et développement durable » va permettre de dénombrer les emplois directs et indirects créés et qui sont dus aux interventions du MCVT.
Echelon territorial de référence	National, départemental, communal
Type	Indicateur quantitatif classé dans la catégorie des indicateurs d'impact
Mode de collecte	Collecte auprès des Responsables Suivi-Evaluation des projets
Formule de calcul	$15.1.1 = \sum n_i$ avec n_i le nombre d'emplois créés par rapport à une intervention i
Unité	1 emploi créé
Source de vérification	Rapport d'enquête spécifique par l'INStAD
Situation (valeur) actuelle	2022 : 7 725
Fréquence d'observation	Annuelle
Commentaires	Les données ne concernent que : (i) le Programme Intercommunal de Réhabilitation du Lac Ahémé et ses Chenaux (PIRA) ; (ii) le Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales, phase 2 (PAGEFCOM2) et (iii) le Programme de modernisation de la gestion des déchets et de la salubrité dans les grandes villes du Bénin.

Fiche indicateur N° 9 : Proportion de la surface émergée totale couverte par des zones forestières

Intitulé	15.1.1 Proportion de la surface émergée totale couverte par des zones forestières
Logique d'intervention	Cible 15.1 : D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux.
Description	La proportion de la surface émergée totale couverte par des zones forestières est la superficie des étendues couvertes par des formations forestières naturelles (Forêt dense, Forêt galerie et Formation ripicole, Forêt claire et savane boisée, Forêt et savane marécageuse, Savane arborée et savane arbustive et Mangrove) exprimée en pourcentage de la superficie totale des terres émergées du pays (superficie territoire exceptée superficie des plans d'eau).
Echelle de référence	National
Type	Indicateur d'effet, quantitatif avec des données administratives
Mode de collecte	La direction générale des eaux et forêts assure la gestion durable des zones forestières et à ce titre, elle tient à jour les statistiques sur le couvert végétal. La Direction de la Télédétection et du Suivi Ecologique (DTSE) assure la collecte des données permettant de renseigner l'indicateur à travers des travaux de la dynamique spatiale basés sur l'appréciation de l'évolution du couvert forestier et la comparaison de la superficie des différentes unités d'occupation du sol de chaque zone. La matrice de transition entre deux dates a permis d'évaluer les pertes et les gains de surface au niveau de chaque unité d'occupation du sol.
Formule de calcul	$\text{Proportion} = \frac{s}{St} \times 100$ <p>avec :</p> <p>s, la superficie des étendues émergées couvertes par des formations forestières naturelles</p> <p>St, la superficie totale des terres émergées du pays</p>
Unité	Pourcentage (%)
Source de vérification	Rapport de performance du Ministère
Situation (valeur) de référence	2015 : 51,6 %
Situation (valeur) actuelle	2022 : 47,4%

Fiche indicateur N° 10 : Proportion des sites importants pour la biodiversité des eaux douces sont couverts par des aires protégées

Intitulé	Proportion des sites importants pour la biodiversité des eaux douces sont couverts par des aires protégées
Logique d'intervention	Cible 15.1 : D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux
Description	La proportion des sites importants pour la biodiversité des eaux douces qui sont couverts par des aires protégées est la part exprimée en pourcentage des sites importants pour la biodiversité des eaux douces qui sont couverts par des aires protégées dans l'ensemble des sites couverts par des aires protégées. La Direction Générale de la Protection des Berges et de la Protection des Ecosystèmes (DGPBPE) qui assure la gestion de ces sites est responsable de la collecte des données en association avec la Direction des Eaux, Forêts et Chasse (DGEFC).
Echelle de référence	National, départemental et local, type d'écosystème
Type	Indicateur d'effet, quantitatif, avec des données administratives
Mode de collecte	Au même titre que les aires protégées sont classées et gérées, il existe des sites importants du point de vue de la biodiversité des eaux douces qui sont suivis par la direction des eaux et forêts qui doit alors rendre disponibles les statistiques sur ces derniers.
Formule de calcul	<p>Proportion = $\frac{s}{S} \times 100$</p> <p>avec :</p> <p>s, le nombre de sites importants pour la biodiversité des eaux douces qui sont couverts par des aires protégées ;</p> <p>S, le nombre total de sites couverts par des aires protégées</p>
Unité	Pourcentage (%)
Source de vérification	Rapports de performance du Ministère
Situation (valeur) actuelle	2021 : 12,5
Fréquence d'observation	Annuelle
Commentaires	Les sites importants sont les sites à valoriser au regard de la spécificité de la biodiversité qu'ils abritent (vallée de Sitaounga, les cours d'eaux et marres sacrées, forêts galeries, les réserves de faunes.). De même, les zones protégées sont sites sécurisés (légalement reconnus, bornés, identifiés par des plaques et gérer par un organe de gestion), inventoriés, cartographiés, dotés de plans d'aménagement participatif. L'opérationnalisation des plans d'aménagement participatif des forêts, de sécurisation et de gestion, respect des dispositions légales en matière de protection et de gestion de ces sites.

Fiche indicateur N° 11 : Surface des terres dégradées, en proportion de la surface terrestre

Intitulé	Surface des terres dégradées, en proportion de la surface terrestre
Logique d'intervention	Cible 15.3 : D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres
Description	<p>La proportion de la surface émergée totale occupée par des terres dégradées correspond à la superficie totale occupée par des terres dégradées exprimée en pourcentage de la superficie totale des terres émergées du pays.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La superficie totale des terres dégradées est l'ensemble des terres ayant connues une réduction de biomasse ou la perte de leur productivité. - La superficie totale des terres émergées du pays est la superficie territoire exceptée superficie des plans d'eau.
Echelle de référence	National
Type	Indicateur d'effet, quantitatif, avec des données administratives
Mode de collecte	La Direction générale des eaux et forêts assure la gestion durable des zones forestières et à ce titre, elle tient à jour les statistiques sur le couvert végétal. La Direction de la Télédétection et du Suivi Ecologique (DTSE) assure la collecte des données permettant de renseigner l'indicateur à travers des travaux de la dynamique spatiale basés sur l'appréciation de l'évolution du couvert forestier et la comparaison de la superficie des différentes unités d'occupation du sol de chaque zone. La matrice de transition entre deux dates a permis d'évaluer les pertes et les gains de surface au niveau de chaque unité d'occupation du sol.
Formule de calcul	$\text{Surface} = \frac{s}{S} \times 100$ <p>avec :</p> <p><i>s</i>, la superficie totale occupée par des terres dégradées et <i>S</i>, la superficie totale des terres émergées du pays</p>
Unité	Pourcentage (%)
Source de vérification	Rapport de performance du Ministère
Situation (valeur) de référence	2015 : 18,1%
Situation (valeur) actuelle	2022 : 5,5%

Fiche indicateur N° 12 : Proportion des terres restaurées pour une gestion durable des forêts

Intitulé	Proportion des terres restaurées pour une gestion durable des forêts
Logique d'intervention	Cible 15.2 : D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial.
Description	Proportion de la superficie des terres restaurées (<i>s</i>) par rapport à la superficie totale dégradée(<i>S</i>) La superficie des terres restaurées (<i>s</i>) est l'ensemble des terres qui ont connu une augmentation de la biomasse à travers divers processus de régénération, de reboisement, des terres dégradées ou détruites, et des actions de conservation des écosystèmes encore intacts etc. La matrice de conversion de l'occupation du sol entre deux dates permet de ressortir les deux valeurs.
Echelle de référence	National, régional, local, par essence forestière
Type	Indicateur d'effet, quantitatif, avec des données administratives
Mode de collecte	La direction générale des eaux et forêts assure la gestion durable des zones forestières et à ce titre, elle tient à jour les statistiques sur le couvert végétal. La Direction de la Télédétection et du Suivi Ecologique (DTSE) assure la collecte des données permettant de renseigner l'indicateur à travers des travaux de la dynamique spatiale basés sur l'appréciation de l'évolution du couvert forestier et la comparaison de la superficie des différentes unités d'occupation du sol de chaque zone. La matrice de transition entre deux dates a permis d'évaluer les pertes et les gains de surface au niveau de chaque unité d'occupation du sol.
Formule de calcul	$\text{Progrès} = \frac{s}{S} \times 100$ avec : <i>s</i> , la superficie des forêts restaurée et <i>S</i> , la superficie totale de forêts dégradée
Unité	Pourcentage (%)
Source de vérification	Rapport de performance du Ministère
Situation (valeur) de référence	2015 : 17,9
Situation (valeur) actuelle	2022 : 17,7
Fréquence d'observation	Bisannuelle
Commentaires	C'est la notion d'utilisation et de remplacement voire au-delà de ce qui a été prélevé dans les forêts. Elle concerne toutes les formations et écosystèmes forestiers à l'exception des sites importants énumérés au 15.1 (forêts classées, les plantations communales, privées à caractère commercial) Le système de boisement et de reboisement impose la restauration sur le site dégradé. Difficultés

	et solutions conseillées Entretien et suivi des plants mis en terre, promotion des essences locales à valeurs socioéconomiques, difficultés d'évaluation des superficies forestières (nécessité de définir une méthodologie harmonisée de l'estimation des superficies forestières et reboisées).
--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Fiche indicateur N° 13 : Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre qui sont couverts par des aires protégées

Intitulé	Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre qui sont couverts par des aires protégées
Logique d'intervention	Cible 15.1 : D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux
Description	Il s'agit de la proportion de sites renfermant des espèces à haute valeur pour la conservation qui sont couverts par des aires protégées par rapport au nombre total de sites importants pour la biodiversité terrestre
Echelle de référence	National, régional et local et type d'écosystème
Type	Indicateur d'effet, quantitatif avec des données administratives
Mode de collecte	Au même titre que les aires protégées sont classées et gérées, il existe des sites importants du point de vue de la biodiversité terrestre qui sont suivis par la direction des eaux et forêts qui doit alors rendre disponibles les statistiques sur ces derniers. La Direction Générale de la Protection des Berges et de la Protection des Ecosystèmes (DGPBPE) qui assure la gestion de ces sites est responsable de la collecte des données en association avec la Direction des Eaux, Forêts et Chasse (DGEFC).
Formule de calcul	$\text{Proportion} = \frac{s}{S} \times 100$ avec : s, le nombre de sites importants pour la biodiversité terrestre (qui sont couverts par des aires protégées) S, le nombre total de sites couverts par des aires protégées
Unité	Pourcentage (%)
Source de vérification	Rapports de performance du Ministère
Situation (valeur) actuelle	2021 : 54,2

Fiche indicateur N° 14 : Proportion de zones économiques exclusives nationales gérées en utilisant des approches éco systémiques

Intitulé	Proportion de zones économiques exclusives nationales gérées en utilisant des approches éco systémiques
Logique d'intervention	Cible 14.2 : D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des océans
Description	La proportion de zones économiques exclusives nationales gérées en utilisant des approches éco systémiques est le rapport en pourcentage du nombre de zones économiques exclusives nationales gérées en utilisant des approches éco systémiques et le nombre total de zones économiques exclusives nationales.
Echelle de référence	National
Type	Indicateur d'effet, quantitatif, avec des données administratives
Mode de collecte	L'approche éco systémique de gestion des zones économiques exclusives impliquent un recensement de l'ensemble des zones concernées et l'inventaire des modes de gestion appliqués. La Direction Générale de la Protection des Berges et Ecosystèmes (DGPBPE) assure la collecte des données dans ce cadre, en association avec la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse (DGRFC)
Formule de calcul	$I_{14.2.1} = 100 * \frac{n_5}{N_5}$ <p>avec : n₅ = nombre de zones économiques nationales exclusives gérées en utilisant des approches éco systémiques</p> <p>N₅ = nombre total de zones économiques exclusives nationales</p>
Unité	Pourcentage (%)
Source de vérification	Rapport de performance du Ministère
Situation (valeur) actuelle	2020 : 0,7
Fréquence d'observation	Annuelle

Fiche indicateur N° 15 : Superficie de zones économiques marines

Intitulé	Superficie de zones économiques marines
Logique d'intervention	Cible 14.2: D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des océans
Description	La proportion de zones économiques exclusives nationales gérées en utilisant des approches éco systémiques est le rapport en pourcentage du nombre de zones économiques exclusives nationales gérées en utilisant des approches éco systémiques et le nombre total de zones économiques exclusives nationales.
Echelle de référence	National
Type	Indicateur d'effet, quantitatif, avec des données administratives
Mode de collecte	Les zones économiques marines sont une composante de la superficie marine totale du pays et doivent être appréhendées comme telles. La Direction Générale de la Protection des Berges et Ecosystèmes (DGPBPE) assure la collecte des données dans ce cadre ; elle le fait en association avec Direction Générale de l'Environnement et du Climat (DGEC), le Fonds National de l'Environnement et Climat (FNEC), l'Agence Béninoise de l'Environnement (ABE)
Formule de calcul	Superficie = Surface totale marine classée zone économique
Unité	Kilomètre carré
Source de vérification	Rapport de performance du Ministère
Situation (valeur) de référence	Le projet GIZMAC (Gestion Intégrée des Zones Marines Côtières) en phase d'actualisation concerne les zones d'intérêts écologiques et biologiques, encore appelés "sites" incluant Avlékété (1800 ha), Nanzounmè et bouche du roi (9678 ha). Faute de validation, les résultats ne peuvent pas être empruntés encore pour nourrir le cadre de performance. Source : DGPBPE
Situation (valeur) actuelle	2020 : 3 214,2
Fréquence d'observation	Annuelle
Commentaires	Pour plus de mesure de performance, l'appréciation de l'indicateur peut se faire sous l'angle d'un taux de progrès par rapport à une valeur de référence. La Marine marchande au niveau de l'armée navale dispose néanmoins de données sur les zones économiques qu'elle peut exploiter pour rendre compte de cet indicateur.

Fiche indicateur N° 16 : Proportion de la surface maritime couverte par des aires marines protégées

Intitulé	Proportion de la surface maritime couverte par des aires marines protégées
Logique d'intervention	Cible 14.5 : D'ici à 2020, préservé au moins 10 % des zones marines et côtières, conformément au droit national et international et compte tenu des meilleures informations scientifiques disponibles.
Description	La proportion de la surface maritime couverte par des aires marines protégées est la superficie des étendues maritime couverte par des aires marines protégées exprimée en pourcentage de la superficie totale maritime.
Echelle de référence	National
Type	Indicateur d'effet, quantitative avec données administratives
Mode de collecte	La gestion durable des ressources marines implique une définition d'aires marines protégées dont la surface doit être connue et suivie par le Ministère. La Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse (DGRFC) assure la collecte des données nécessaires au renseignement de l'indicateur.
Formule de calcul	$\text{Proportion} = \frac{e}{S} \times 100$ avec : e, la superficie des étendues maritime couverte par des aires marines protégées et S, la superficie totale maritime
Unité	Pourcentage (%)
Source de vérification	Rapport de performance du Ministère
Situation (valeur) actuelle	2022 : 16,6%
Fréquence d'observation	Annuelle
Commentaires	Face à la complexité de définition des surfaces marines, il faut utiliser la cartographie actualisée pour définir et matérialiser les frontières marines béninoises. A cet effet, il peut être utilisé le profil du littoral élaboré dans le cadre du Projet WACA pour fixer le profil marin béninois.

Fiche indicateur N° 17 : Proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année

Libellé de l'Indicateur : Proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année.	
Code de l'indicateur : /9.1.1.a	
Définition : C'est le pourcentage de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année	Commentaire : Cet indicateur nous permet de mesurer l'accessibilité de la population rurale aux services sociaux de base et aux services économiques.
Unité de mesure : pourcentage	Méthode de calcul/ Mode de calcul : Cet indicateur se calcule en rapportant à la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année ou non, la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année. $/9.1.1.a = \frac{p}{P} \times 100$ <i>p</i> : population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année P : population rurale
Fréquence de publication : annuelle	Structure responsable : DPAF et DGIT / Ex-MIT
Niveau de désagrégation : département	
Structure de publication : DPAF / Ex-MIT	
Valeur actuelle (2023) : 37,0%	Source de données : INStaD, DPAF/MIT ; DGIT/MIT

Fiche indicateur N° 18 : Trafic passagers sur les cours et plans d'eau

Libellé de l'Indicateur : Trafic passagers sur les cours et plans d'eau	
Code de l'indicateur : I9.1.5. a	
Définition : Le nombre total de passagers transportés par voies d'eau dans l'année.	Commentaire : Cet indicateur permet d'apprécier le niveau d'utilisation des services de transport fluvio lagunaire.
Unité de mesure : nombre	Méthode de calcul/ Mode de calcul : C'est le cumul des nombres de passagers dans l'année $I9.1.5. a = \sum_i NPi$ Avec NPi le nombre de passagers par voyage sur les voies d'eau.
Fréquence de publication : annuelle	Structure responsable : DPAF et DAPMF / Ex-MIT
Niveau de désagrégation : Département	
Structure de publication : DPAF / Ex-MIT	
Valeur (2023) : 12 989	Source de données : DAPMF / Ex-MIT, Communes

Fiche indicateur 19 : Pourcentage de voies d'eau aménagées et mises en service pour le transport fluvio lagunaire

Libellé de l'Indicateur : Pourcentage de voies d'eau aménagées et mises en service pour le transport fluvio lagunaire	
Code de l'indicateur : 19.1.5. b	
Définition : C'est le pourcentage de linéaire de voies d'eau navigables aménagées par rapport au linéaire total des voies d'eau.	Commentaire : Cet indicateur rend compte de l'état de navigabilité des voies d'eau.
Unité de mesure : pourcentage	Méthode de calcul/ Mode de calcul : le linéaire de voies d'eau navigables aménagées rapporté au linéaire total des voies d'eau. $19.1.5. b = \frac{l}{L} \times 100$ Avec <i>l</i> : le linéaire de voies d'eau navigables aménagées L : Linéaire total des voies d'eau.
Fréquence de publication : annuelle	Structure responsable : DPAF et DAPMF / Ex-MIT
Niveau de désagrégation : Département	
Structure de publication : DPAF / Ex-MIT	
Valeur (2023) : 28,6%	Source de données : DAPMF / Ex-MIT

Fiche indicateur N° 20 : Taux d'immatriculation de la flotte fluvio-lagunaire

Libellé de l'Indicateur : Taux d'immatriculation de la flotte fluvio-lagunaire	
Code de l'indicateur : Indicateur de performance (I)	
Définition : C'est le pourcentage de barques immatriculées par rapport au nombre total de barques en circulation sur les voies d'eau.	Commentaire : Cet indicateur rendra compte du niveau d'immatriculation des barques en exploitation sur les voies d'eau.
Unité de mesure : Pourcentage	Méthode de calcul / Mode de calcul : le pourcentage de barques immatriculées par rapport au nombre total de barques en circulation sur les voies d'eau. $I = \frac{l}{L} \times 100$ Avec <i>l</i> : le nombre de barques immatriculées L : le nombre total de barques.
Fréquence de publication : Annuelle	Structure responsable : DPAF et DAPMF / Ex-MIT
Niveau de désagrégation : Département	
Structure de publication : DPAF / Ex-MIT	
Valeur (2023) : 0%	Source de données : DAPMF / Ex-MIT

ANNEXE 2 : TABLEAU SYNTHESE DES INDICATEURS

Indicateurs	Unité	Valeur nationale	Année	Source	Méthode de calcul
Indicateur N° 1 : Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats	%	6,1	2023	Questionnaire ménage	Nombre d'habitants dans des logements inadéquats rapporté au nombre total d'habitants du milieu urbain
Indicateur N° 2 : Proportion de personnes protégées contre les inondations en milieu urbain	%	11,0	2023	Questionnaire ménage/Points de coordonnées des ouvrages construits	Nombre de personnes qui ne vivent plus les affres d'inondations, à la suite d'un certain nombre d'interventions, notamment les travaux d'assainissement et de voirie par rapport à la taille de la population urbaine
Indicateur N° 3 : Taux d'accès des populations aux services urbains de base (TAP_SUB)	%	44,5	2023	Questionnaire ménage	La population ayant accès aux services urbains de base est celle qui a accès à au moins un des services considérés (voirie, assainissement de base et pluvial, gestion des déchets, gestion des eaux usées, couverture en électricité et accès à l'eau potable).
Indicateur N° 4 : Taux de recyclage national, tonnes de matériaux recyclés	%	0,15 0,43	2022 2023	SGDS	Quantité de matières valorisables rapportée à la quantité totale de déchets collectés
Indicateur N° 5 : Proportion de ménages exposés aux risques des changements climatiques	%	87,8 61,3	Avant 2016 2023	Questionnaire ménage	Nombre de ménages exposés aux méfaits des changements climatiques en lien avec au moins un des grands risques (grand vent, longue sécheresse, fortes inondations) rapporté au nombre total de ménages tel qu'issu du dernier RGPH ou des projections de l'INStAD.
Indicateur N° 6 : Part du sous-secteur forestier dans le PIB	%	1,9 1,9 1,9 1,7	2015 2016 2017 2018	INStAD (Comptes nationaux)	Valeur ajoutée de la "Sylviculture et exploitation forestière et activités de soutien" rapportée au PIB
Indicateur N° 7 : Taux de couverture de la demande en logements décents	%	0,28	2023	DGCH	Nombre de demandes satisfaites rapporté au nombre de demandes exprimées
Indicateur N° 8 : Nombre d'emplois créés dus aux interventions du MCVT	1 emploi créé	7 725	2022	RSE des projets	Dépouillement et compilation des fiches de collecte

Indicateurs	Unité	Valeur nationale	Année	Source	Méthode de calcul
Indicateur N° 9 : Proportion de la surface émergée totale couverte par des zones forestières	%	51,6 47,4	2015 2022	DGEFC, Cartographie de la dynamique de l'occupation des sols entre 2015 et 2022 des départements du Bénin, 2023	Superficie des étendues couvertes par des formations forestières naturelles (Forêt dense, Forêt galerie et Formation ripicole, Forêt claire et savane boisée, Forêt et savane marécageuse, Savane arborée et savane arbustive et Mangrove) exprimée en pourcentage de la superficie totale des terres émergées du pays (superficie territoire exceptée superficie des plans d'eau).
Indicateur N°10 : Proportion des terres restaurées pour une gestion durable des forêts	%	17,9 % 17,7 %	2015 2022	DGEFC, Cartographie de la dynamique de l'occupation des sols entre 2015 et 2022 des départements du Bénin, 2023	Superficie des forêts restaurée rapportée à la superficie totale de forêts dégradée
Indicateur N°11 : Surface des terres dégradées, en proportion de la surface terrestre	%	18,1 5,5	2015 2022	DGEFC, Cartographie de la dynamique de l'occupation des sols entre 2015 et 2022 des départements du Bénin, 2023	Superficie totale occupée par des terres dégradées rapportée à la superficie totale des terres émergées du pays
Indicateur N°12 : Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre qui sont couverts par des aires protégées	%	54,2	2021	Rapport d'impact de l'émission obligatoire ODD du Bénin, 2023	Nombre de sites importants pour la biodiversité terrestre (qui sont couverts par des aires protégées) rapporté au nombre total de sites couverts par des aires protégées
Indicateur n°13 : Proportion des sites importants pour la biodiversité des eaux douces qui sont couverts par des aires protégées	%	12,5	2021	Calcul de l'INStAD sur la base des données disponibles	Nombre de sites importants pour la biodiversité des eaux douces (qui sont couverts par des aires protégées) rapporté au nombre total de sites couverts par des aires protégées
Indicateur n°14 : Proportion de zones économiques exclusives nationales gérées en utilisant des approches éco systémiques	%	0,7	2020	Rapport d'impact de l'émission obligatoire ODD du Bénin, 2023	Nombre de zones économiques nationales exclusives gérées en utilisant des approches éco systémiques rapporté au nombre total de zones économiques exclusives nationales

Indicateurs	Unité	Valeur nationale	Année	Source	Méthode de calcul
Indicateur n°15 : Superficie de zones économiques marines	km2	3 214,2	2020	Rapport sur l'état de l'environnement marin au Bénin, 2020	Surface totale marine classée zone économique
Indicateur n°16 : Proportion de la surface maritime couverte par des aires marines protégées	%	16,6	2022	Décret N°2022-03 du 05 janvier 2022	Superficie des étendues maritimes couverte par des aires marines protégées rapportée à la superficie totale maritime
Indicateur n°17 : Proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année	%	37,1	2023	Questionnaire ménage + Travaux géomatiques de l'INStAD	
Indicateur n°18 : Trafic passagers sur les cours et plans d'eau	Nombre	12 989	2023	Enquête auprès des sites de transport fluvio-lagunaire	Cumul des nombres de passagers dans l'année Nombre de passagers par voyage sur les voies d'eau.
Indicateur n°19 : Pourcentage de voies d'eau aménagées et mises en service pour le transport fluvio lagunaire	%	28,6	2023	DAPMF/Ex-MIT	Linéaire de voies d'eau navigables aménagées rapporté au linéaire total des voies d'eau
Indicateur n°20 : Taux d'immatriculation de la flotte fluvio-lagunaire	%	0	2023	Enquête auprès des sites de transport fluvio-lagunaire	Nombre de barques immatriculées rapporté au nombre total de barques en circulation sur les voies d'eau

ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRES ET FICHES DE COLLECTE

ETUDE DE BASE DES INDICATEURS RELEVANT DU MCVT																
QUESTIONNAIRE MENAGE																
A- IDENTIFICATION																
<p>COMMUNE _____</p> <p>ARRONDISSEMENT _____</p> <p>NOM DU CHEF DE MÉNAGE _____</p> <p>NUMÉRO DE GRAPPE NUMÉRO DU MÉNAGE</p>	<p>DÉPARTEMENT</p> <p>MILIEU (1= Urbain et 2 = Rural) ...</p> <p>VILLAGE/QUARTIER</p>	<table border="1" style="width: 100%; height: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="width: 50%; height: 30px;"></td><td style="width: 50%;"></td></tr> <tr><td style="height: 30px;"></td><td></td></tr> </table>														
B- CONTACTS DU MENAGE																
<p>Adresse (localisation) du ménage</p> <p>Numéro de téléphone portable du chef de ménage</p> <p>Nom d'un autre membre du ménage possédant un numéro de téléphone portable</p> <p>Numéro de téléphone portable de cet autre membre du ménage</p>																
<p>Coordonnées GPS</p> <p style="text-align: center;">Long _____</p> <p style="text-align: center;">Lat _____</p>																
C- RENSEIGNEMENTS DE CONTRÔLE																
VISITES D'ENQUÊTEURS																
	1	2	3	VISITE FINALE												

DATE	_____	_____	_____	JOUR	_____	_____
	_____	_____	_____	MOIS	_____	_____
RÉSULTAT*	_____	_____	_____	ANNÉE	_____	_____
PROCHAIN DATE VISITE HEURE	_____	_____	_____	RÉSULTAT*	2	0
	_____	_____	_____		2	3
	_____	_____	_____	NOMBRE TOTAL DE VISITES	_____	
*CODES RÉSULTAT : 01 Rempli 02 Pas de membre du ménage à la maison ou pas d'enquêté compétent à la maison a 03 Ménage totallement absent pour une longue période 04 Différé 05 Refusé 06 Logement vacant ou pas de logement à l'adresse 07 Logement détruit 08 Logement non trouvé 96 Autre _____ (PRÉCISEZ)				moment de la visite		
ENQUÊTEUR / ENQUÊTRICE _____			CHEF D'ÉQUIPE _____			
NOM _____ CODE _____			NOM _____ CODE _____			

PRÉSENTATION ET DEMANDE DE CONSENTEMENT

"Bonjour. Je m'appelle _____. Je travaille pour l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD). Nous effectuons l'étude de référence sur certains indicateurs pour le Ministère du cadre de Vie et des Transports, chargé du Développement Durable (MCVT). Les informations que nous collectons **serviront pour la production d'indicateurs en vue de rendre opérationnel le système d'informations statistiques du secteur cadre de vie**. Votre ménage a été sélectionné pour cette enquête. Nous voudrions vous poser quelques questions sur votre ménage. Les questions prennent habituellement **1 heure 30 minutes**. Toutes les informations que vous nous donnerez seront strictement confidentielles et elles ne seront transmises à personne d'autres

que les membres de l'équipe d'enquête. La Loi No 2022-07 du 27 Juin 2022 portant organisation et réglementation des activités statistiques en République du Bénin fait obligation aux personnes physiques et morales de répondre aux Enquêtes Statistiques Officielles. Elle garantit aussi la confidentialité des réponses individuelles par des sanctions aux contrevenants prévues au Code Pénal. Nous vous remercions d'avance d'avoir accepté de répondre à nos questions car votre opinion est très importante. S'il arrivait que je pose une question à laquelle vous ne voulez pas répondre, dites-le-moi et je passerai à la question suivante. Avez-vous des questions à me poser ?

SIGNATURE DE L'ENQUÊTEUR

DATE

FIN

	NOTEZ L'HEURE.	HEURES.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>
		MINUTES.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>

SECTION LM : LISTE DES MEMBRES DU MÉNAGE

hhid	lm1	lm2	lm3	lm4	lm5	lm6	lm7
Numéro d'ordre de l'individu dans le ménage (COMMENCER PAR LE CHEF DE MENAGE)	Nom du membre Un membre de ménage est une personne qui vit habituellement dans le ménage ou qui vient d'arriver et qui a l'intention d'y rester au moins 6 mois	Prénom(s) du membre	Situation de résidence (CF. CODES)	Quel est le lien de parenté de [Nom] avec le chef de ménage ? (CF. CODES)	Quel est le sexe de [Nom] ? (Sexe) 1. Femme 2. Homme 98. Ne sait pas 99. Ne souhaite pas répondre	Quel âge avait [citer le nom] à son dernier anniversaire ? (En années révolues) 98. Ne sait pas 99 Ne souhaite pas répondre	Si lm6 >= 10 ans Quelle est la situation matrimoniale de [Nom] ? (CF. CODES) (Si lm7=4 ou 7 ou 98 ou 99, allez à lm9)

1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

CODES QUESTION Im3	CODES QUESTION :	Im4	CODES QUESTION Im12
Résident présent 01 Chef du ménage lui-même / e 01 Travailler dans un champ o 01 Résident absent 02 1er(e) époux(se) 02 Faire des travaux ménagers 02 Ne sait pas 98 2e (ou plus) époux(se) 03 Vendre à partir d'une bouti 03			
Ne souhaite pas répondre 99	Enfant 04	Vendre à une table ou à un 04	Enfant adopté 05 Faire d'autres activités y co 05
	Père / Mère	06	Transformer des aliments p 06
CODES QUESTION Im7	Grands-parents 07	Faire du racommodage, de 07	Mariage monogame 01
Frère / Sœur	08	Estheticienne (manicure, c	08 Mariage polygame 02 Oncle / Tante
09 Exerce un métier qualifié (m 09 Concubinage / Union libr	03	Cousin / Cousine	10
Travaille dans un restaurant 10 Célibataire 04	Petit-fils / Petite-fille	11	Travaille dans un bureau d 11
Divorcé(e) / Séparé(e) 05	Beau-fils / Belle-fille 12	Travaille comme enseignant 12	Veuf / Veuve 06 Beau-
frère / Belle-sœur 13	Travaille pour le gouvernem 13	Ne sait pas 98	Beau-père / Belle-mère 14
Autre, préciser	96		
Ne souhaite pas répondre 99	Neveu / Nièce	15	Ne sait pas 98
	Sans lien de parenté	16	Ne souhaite pas répondre ... 99
	Autre (à préciser)	96	
	Ne sait pas	98	
	Ne souhaite pas répondre ...	99	

	CODES QUESTION :	Im14a
Jamais fréquenté / Aucune éducatio 00		
CI	01	Supérieur / Université
CP	02	1re année 14
CE1	03	2e année 15
CE2	04	3e année 16
CM1	05	4e année ou + 17
CM2	06	Professionnel
6e	07	Apprentissage 18
5e	08	Secondaire technique du premier cycle 19
	9 4e 09	Secondaire technique du deuxième cyc 20 3e 10
techniques supérieur 21		Diplôme d'études
2de	11	Autre 96
1re	12	Ne sait pas 98
Terminale	13	Ne souhaite pas répondre 99

SECTION LM : LISTE DES MEMBRES DU MÉNAGE

hhid	lm8	lm9	lm10	lm11	lm12	lm13	lm14	lm14a	lm15	lm16
Numéro d'ordre de l'individu dans le ménage (COMMENCER PAR LE CHEF DE MENAGE)	Quel âge avait [NOM] lors de son 1er mariage ? (En années révolues) 98. Ne sait pas 99 Ne souhaite pas répondre	Si lm6 >= 12 ans [NOM] a-t-il/elle déjà eu des enfants? 1. Oui 2. Non > lm11 98. Ne sait pas > lm11 99. Ne souhaite pas répondre > lm11	Quel âge avait-il/elle lorsqu'il/elle a eu son premier enfant ? (En années révolues) 98. Ne sait pas 99. Ne souhaite pas répondre	Est-ce que [Nom] exerce une activité génératrice de revenu ? Si 2 ou 98 ou 99 allez à lm13 Oui 1 Non 2 Ne sait pas 98 Ne souhaite 99	Quelle est sa principale activité génératrice de revenus ? (CF. CODES)	Si 5 <= lm6 <= 24 ans [Nom] va-t-il / elle actuellement à l'école ? Oui 1 Non 2 Ne sait pas 98 Ne souhaite 99	Quel est le niveau d'éducation atteint par [Nom] ? (CF. CODES)	Quelle est la dernière classe achevée à ce niveau par [Nom] ? (CF. CODES)	À quelle ethnie (groupe linguistique) [Nom] appartient-il / elle ? (CF. CODES)	Quelle est la religion de [Nom] ? (CF. CODES)
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										
13										
14										
15										

CODES QUESTION lm16	
Catholique	01
Protestant méthodiste	02
Autres protestants	03

CODES QUESTION : Im14

Aucun/Maternel	00
Primaire	01
Secondaire 1	02
Secondaire 2	03
Supérieur	04

Chrétien céleste	04
Autres chrétiens	05
Islam	06
Vodoun	07
Autres traditionnelles	08
Autres religions	09
Ne sait pas	98
Ne souhaite pas répondre	99

CODES QUESTION = Im15

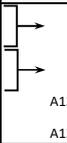
Adja	01	Boko	19	Hossori	40
Ouatchi	02	Boo	20	Natimba	41
Mina	03	Dendi	21	Waama	42
Sahouè	04	Djerma	22	Yendé	43
Houéda / Péda	05	Lokpa /Dompago	23	Yoruba	44
Xwla / Popo	06	Kabyè	24	Nago	45
Défi	07	Kotokoli	25	Holli-Dje	46
Aïzo	08	Yoa	26	Idaasha	47
Fon	09	Yom / Pila-Pila	27	Ifè	48
Kotafon / Tchi	10	Soruba Biyobè	28	Tchabè	49
Goun	11	Taneka	29	Itcha	50
Mahi	12	Windji-Windji	30	Manigri	51
Wémè	13	Foodo	31	Patargo	52
Tori	14	Ani	32	Mokolé	53
Tofin	15	Gando	33	Français	54
Sèto	16	Peulh	34	Autre (précisez)	96
Agouna	17	Berba	35		
		Otamari	36		

	Bariba	18	Betyobé	37
			Gabamga	38
			Goumantché	39

SECTION A : CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT ET BIENS POSSEDES

No	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	ALLEZ À
A1	Quel est le statut d'occupation de l'habitation ? (A compléter par observation)	Propriétaire 01 Propriété familiale 02 Locataire 03 Loge gratuitement 04 Colocation 05 Mise à disposition par l'employeur 06 Autre 96 _____ (Précisez)	
A2	Dans quel type de logement le ménage vit-il ?	Immeuble (maison à étage) 01 Villa 02 Maison en bande (compartimentée) 03 Maison isolée 04 Case isolée (habitat traditionnel) 05 Autre 96 _____ (Précisez)	
A3	De Combien de pièces l'habitation dispose-t-elle ?		
A3a	Combien de pièces le ménage utilise habituellement pour dormir ? (NE PAS INCLURE SALLES DE BAINS, CORRIDORS, BALCONS)		
A4	OBSERVEZ LE MATÉRIAU PRINCIPAL DU SOL DU LOGEMENT. NOTEZ L'OBSERVATION	Matériau naturel Terre/sable Boue 01 Matériau rudimentaire Planches en bois 02 Palmes/bambou 03 Matériau élaboré 04 Parquet ou bois ciré 05 Bandes de vinyle/asphalte 06 Carrelage 07 Ciment 08 Moquette 09 Autre 96 _____ (Précisez)	
A5	OBSERVEZ LE MATÉRIAU PRINCIPAL DU TOIT DU LOGEMENT. NOTEZ L'OBSERVATION.	Matériau naturel Pas de toit Chaume/Palmes/Feuilles Mottes de terre Matériau rudimentaire Nattes Palmes/bambou Planches en bois 01 Carton 02 Matériau élaboré 03 Tôle Bois 04 Zinc/Fibre de ciment 05 Tuiles 06 Ciment 07 Shingles Autre 08 _____ (Précisez) 09 10 11 12 13 96	

A6	OBSERVEZ LE MATÉRIAU PRINCIPAL DES MURS EXTÉRIEURS DU LOGEMENT. NOTEZ L'OBSERVATION.	Matériau naturel Pas de mur Bambou/Cane/Palme/Tronc Terre Matériau rudimentaire Bambou avec boue Pierres avec boue Adobe non recouvert Contre-plaqué Carton Bois de récupération Matériau élaboré Ciment Pierres avec chaux/ciment Briques Blocs de ciment Adobe recouvert Planche en bois/Shingles Autre _____ (Pécisez)	01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 96
A7	Où jetez-vous habituellement vos ordures ménagères?	OUI NON Voirie publique/SGDS 01 02 Voirie privée/ONG 01 02 Enterrées 01 02 Brûlées 01 02 Dans la cour 01 02 Dans la nature/Dehors 01 02 Autre (précisez) 01 02 _____ (Précisez)	
A8	Où jetez-vous habituellement vos eaux usées ?	OUI NON Caniveau fermé 01 02 Caniveau à ciel ouvert 01 02 Fosse sceptique 01 02 Puits perdu 01 02 Egouts 01 02 Dans la cour 01 02 Dans la nature/Dehors 01 02 Autre (précisez) 01 02 _____ (Précisez)	
A9	D'où provient principalement l'eau que boivent les membres de votre ménage ?	Eau de robinet Robinet dans logement 01 Robinet dans la cour/parcelle 02 Robinet chez un voisin 03 Robinet public/Borne fontaine 04 Puits à pompe ou forage 05 Puits creusé Puits protégé 06 Puits non protégé 07 Eau de source Source protégée 08 Source non protégée 09 Eau de pluie 10 Camion citerne 11 Charrette avec petite citerne/Tonneau 12 Eau de surface (Rivière/Barrage/Lac/ Mare/Fleuve/Canal/ Canal d'irrigation 13 Eau en bouteille 14 Eau en sachet 15 AUTRE 96 _____ (Précisez)	

A10	D'où provient principalement l'eau utilisée par votre ménage à d'autres fins comme pour faire la cuisine et se laver les mains ?	Eau du robinet Robinet dans logement 01 Robinet dans cour/parcelle 02 Robinet chez un voisin 03 Robinet public/borne fontaine 04 Puits à pompe ou forage 05 Puits creusé Puits protégé 06 Puits non protégé 07 Eau de source Source protégée 08 Source non protégée 09 Eau de pluie 10 Camion citerne 11 Charrette avec petite citerne/tonneau 12 Eau de surface(rivière/barrage/lac/mare/fleuve/can13 Autre 96 _____ (Précisez)																					
A11	Où est située cette source d'approvisionnement en eau ?	Dans votre logement 01 Dans votre cour/parcelle 02 Autre 96 _____ (Précisez)	 A13 A12																				
A12	Combien de temps faut-il pour s'y rendre, prendre l'eau et revenir ? (c'est-à-dire y compris le temps d'attente pour prendre l'eau et revenir)	Minutes <table border="1" data-bbox="1152 801 1310 869"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> </tr> </table> Ne sait pas 98																					
A13	Quel type de toilettes les membres de votre ménage utilisent-ils habituellement ? S'IL N'EST PAS POSSIBLE DE DÉTERMINER LE TYPE DE TOILETTES, DEMANDEZ LA PERMISSION DE VOIR L'INSTALLATION.	Chasse d'eau/Chasse manuelle Chasse d'eau connectée A un système d'égoût 01 À une fosse septique 02 À une fosse d'aisance 03 À quelque chose d'autre 04 À ne sait pas où 05 Fosse d'aisances																					
QUESTIONS ET FILTRES																							
		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2" data-bbox="890 1160 1321 1191">CODES</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Fosses/Latrines ventilées améliorées</td> <td>06</td> </tr> <tr> <td>Fosses d'aisances avec dalle</td> <td>07</td> </tr> <tr> <td>Fosses d'aisances sans dalle/trou ouvert</td> <td>08</td> </tr> <tr> <td>Toilettes à compostage</td> <td>09</td> </tr> <tr> <td>Sceau/Tinette</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Toilettes/Latrines suspendues</td> <td>11</td> </tr> <tr> <td>Pas de toilette/nature</td> <td>12</td> </tr> <tr> <td>Autre _____</td> <td>96</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">(Précisez)</td> </tr> </tbody> </table>	CODES		Fosses/Latrines ventilées améliorées	06	Fosses d'aisances avec dalle	07	Fosses d'aisances sans dalle/trou ouvert	08	Toilettes à compostage	09	Sceau/Tinette	10	Toilettes/Latrines suspendues	11	Pas de toilette/nature	12	Autre _____	96	(Précisez)		ALLEZ À
CODES																							
Fosses/Latrines ventilées améliorées	06																						
Fosses d'aisances avec dalle	07																						
Fosses d'aisances sans dalle/trou ouvert	08																						
Toilettes à compostage	09																						
Sceau/Tinette	10																						
Toilettes/Latrines suspendues	11																						
Pas de toilette/nature	12																						
Autre _____	96																						
(Précisez)																							

SECTION A : CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT ET BIENS POSSEDES													
No	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	ALLEZ À										
A13a	Où se situent vos toilettes ?	Dans le logement 01 Dans la cour 02 Dans un autre ménage à l'extérieur de la cour 03 Dans la nature 04 Autre _____ 96 (Précisez)											
A14	Quel type de combustible votre ménage utilise-t-il principalement pour cuisiner ?	Électricité 01 Gaz propane liquéfié (GPL) 02 Gaz naturel 03 Biogaz 04 Kérosène 05 Charbon, lignite 06 Charbon de bois 07 Bois 08 Paille/Branchages/Herbes 09 Résidus agricoles 10 Bouse 11 Pas de repas préparé dans le ménage 95 Autre _____ 96 (Précisez)	A14b										
A14a	Au cours des 12 derniers mois, quels moyens de cuisson votre ménage a-t-il utilisé principalement pour cuisiner ?	Foyers améliorés à biomasse 01 Foyers traditionnels/fabrique localement 02 Foyer à électricité 03 Foyer à gaz butane/GPL 04 Foyer à biogaz 05 Foyer 3 pierres / foyer ouvert 06 Foyer à biomasse manufacturé 07 Foyer à kerosene 08 Foyer gaz (naturel/) 09 Foyer solaire 10 Autre _____ 96 (Précisez)											
A14b	Où le ménage prépare ou prend - t-il ses repas? <i>Activez uniquement si A14=95</i>	Voisin 01 Membre de la famille vivant hors du ménage 02 Ami 03 Belle famille du chef de ménage 04 Autre _____ 96 (Précisez)											
A15	Quel est le principal mode d'éclairage de votre ménage?	Électricité (SBEE) 1 Energie solaire 02 Groupe électrogène communautaire 03 Groupe électrogène privé 04 Pétrole 05 Gaz 06 Huile 07 Autre générateur (moulin à maïs, dynamo) 08 Connexion aux centrales hors réseaux 09 Autre _____ 96 (Précisez)											
A16	Nous voudrions connaître l'endroit utilisé par les membres du ménage pour se laver les mains. Pouvez-vous me montrer, s'il vous plaît, où les membres du ménage se lavent les mains ?	Observé Endroit fixe 01 Endroit non fixe 02 Non observé Pas dans logement / Cour/Parcelle 03 Permission de voir non obtenue 04 Autre raison _____ 96 (Précisez)	A19										
A17	OBSERVEZ LA PRÉSENCE D'EAU À L'ENDROIT UTILISÉ POUR SE LAVER LES MAINS. NOTEZ L'OBSERVATION.	Eau disponible 01 Eau non disponible 02											
A18	OBSERVEZ LA PRÉSENCE DE SAVON, DE DÉTERGENT OU D'AUTRES PRODUITS NETTOYANTS À L'ENDROIT UTILISÉ POUR SE LAVER LES MAINS NOTEZ L'OBSERVATION.	Savon ou détergent (en morceau, liquide, poudre, pâte) OUI NON 01 02 Cendre, boue, sable 01 02 Aucun 01 02											
A19	Votre ménage possède-t-il les animaux suivants ?:	A Vaches laitières ou taureaux ? 01 02 B Autre bétail ? 01 02 C Chevaux, ânes ou mules ? 01 02 D Chèvres ? 01 02 E Moutons ? 01 02 f Poulets ou autre volaille ? 01 02 G Porcs/cochons 01 02 H Lapins 01 02											
A19a	Parmi les animaux suivants, combien (nombre) votre ménage en possède-t-il ? <i>Activez uniquement pour les réponses oui à la question A19</i>	A Vaches laitières ou taureaux ? B Autre bétail ? C Chevaux, ânes ou mules ? D Chèvres ? E Moutons ?	<table border="1"> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> </table>										

		<p>F) Poulets ou autre volaille ?</p> <p>G Porcs/cochons ?</p> <p>H Lapins?</p> <p>SI 95 OU PLUS, NOTEZ '95</p> <p>SI NE SAIT PAS, NOTEZ '98</p>		
A20	Votre ménage dispose t'il des biens suivants ?	<p>OUI NON</p> <p>Un poste radio 01 02</p> <p>Une télévision 01 02</p> <p>Un téléphone fixe 01 02</p> <p>Un ordinateur 01 02</p> <p>Un réfrigérateur 01 02</p> <p>Groupe électrogène 01 02</p> <p>Chaîne HI-FI 01 02</p> <p>Une cuisinière 01 02</p> <p>Lecteur VCD/DVD 01 02</p> <p>Magnétoscope 01 02</p> <p>Une connexion internet 01 02</p> <p>Une machine à laver 01 02</p> <p>Climatiseur 01 02</p> <p>Brasseurs 01 02</p> <p>Ventilateur 01 02</p>		
A20a	<p>Dans ce ménage, lesquels de ces biens avez-vous en bon état de fonctionnement?</p> <p>Activez uniquement pour les réponses oui à la question A21</p>	<p>OUI NON</p> <p>Un poste radio 01 02</p> <p>Une télévision 01 02</p> <p>Un téléphone fixe 01 02</p> <p>Un ordinateur 01 02</p> <p>Un réfrigérateur 01 02</p> <p>Groupe électrogène 01 02</p> <p>Chaîne HI-FI 01 02</p> <p>Une cuisinière 01 02</p> <p>Lecteur VCD/DVD 01 02</p> <p>Magnétoscope 01 02</p> <p>Une connexion internet 01 02</p> <p>Une machine à laver 01 02</p> <p>Climatiseur 01 02</p> <p>Brasseurs 01 02</p> <p>Ventilateur</p>		
A21	Est-ce qu'un membre de votre ménage possède :	<p>OUI NON</p> <p>Une montre ? 01 01 02</p> <p>Un téléphone portable Une 01 02</p> <p>bicyclette ? 01 02</p> <p>Une motocyclette ou un 01 02</p> <p>Une charrette tirée par un 01 02</p> <p>Une voiture ou une Un 01 02</p> <p>bateau à moteur ? 01 02</p> <p>Une pirogue</p>		
A22	Est-ce qu'un membre de votre ménage possède t'il un compte en banque ?	<p>Oui 01</p> <p>Non 02</p> <p>Ne sait pas 98</p> <p>Ne souhaite pas répondre 99</p>		
A23	Est-ce qu'un membre de votre ménage possède t'il un compte dans une institution de micro-finance ?	<p>Oui 01</p> <p>Non 02</p> <p>Ne sait pas 98</p> <p>Ne souhaite pas répondre 99</p>		

SECTION B : Protection contre les inondations en milieu urbain (Si milieu = 1 (urbain))			
No	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	ALLEZ A

B1	Depuis quand habitez-vous le quartier où vous êtes installés aujourd'hui ?	Avant 2016 A partir de 2016 Ne sait pas Ne souhaite pas répondre	01 02 98 99	
B2	Avez -vous été touché une fois par l'inondation depuis que vous vivez dans ce quartier ? Enquêteurs : Si la réponse à la question B2 est non ou sait pas ou ne souhaite pas répondre passez à la session suivante	Oui Non Ne sait pas Ne souhaite pas répondre	0 1 0 2 98 99	Session suivante
B2a	En quelle(s) année (s) avez-vous été touché par une inondation dans ce quartier ?	Avant 2016 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023	OUI 01 01 01 01 01 01 01 01 01 02 02 02 02 02 02 02 02 02 02	NON 02 02 02 02 02 02 02 02 02 02 02 02 02 02 02 02 02 02 02 02
B3	Au moment de la dernière inondation dont vous avez été victime, quelle a été votre attitude ?	Vous n'avez pas bougé de votre maison Vous êtes allés dans une autre maison dans le quartier pour un temps Vous êtes allés ailleurs hors du quartier Vous vous êtes réinstallés ailleurs dans le quartier Ne souhaite pas répondre	01 02 03 04 99	
B4	D'après-vous, quelles sont les causes des inondations en milieu urbain ?	Mauvaise occupation des bas fonds Changement climatique Activités de l'homme Volonté de Dieu Travaux d'urbanisation Insuffisance de plans d'assainissement Autre (précisez)	OUI 01 01 01 01 01 01 01 01	NON 02 02 02 02 02 02 02 02
B5	A votre avis, dans une situation d'inondation, qui doit protéger les populations ?	Le gouvernement Les responsables et les élus locaux Les pompiers et la police républicaine Les associations d'habitants de quartier Les habitants eux-même et individuelle Les Organisations internationales Les Organisations non Gouvernementales Autre (précisez)	OUI 01 01 01 01 01 01 01 01 01 ent	NON 02 02 02 02 02 02 02 02
B6	Lors de la dernière inondation, quelles actions immédiates avez-vous prises ?	Vous avez tracé la voie pour permettre la sortie d'eau vous avez surélevé vos meubles et vos biens Vous vous êtes préparés à quitter votre maison Autre (à préciser)	OUI 01 01 01 01 02 02 02	NON 02 02 02 02
B7	Craignez-vous actuellement une inondation ?	Oui Non	01 02	
B8	Qu'est-ce qui pourrait empêcher ou retarder votre évacuation lors d'une inondation ?	Ne pas être en capacité physique (handicap) Ne pas pouvoir évacuer mes animaux Ne pas pouvoir évacuer des personnes de mon voisinage Ne pas pouvoir évacuer avec mes biens matériels et être obligés de les laisser sur place Ne pas avoir les ressources financières nécessaires pour évacuer Considérer que la situation va s'améliorer Autre (à préciser)	OUI 01 01 01 01 01 01 01 01 01	ON 02 02 02 02 02 02 02 02 02 02 02 02

B9	Votre quartier a-t-il bénéficié du projet dénommé asphaltage du gouvernement ?	Oui Non Ne sait pas Ne souhaite pas répondre	01 02 98 99	
B10	Êtes-vous habituellement confronté à des inondations ?	Oui Non Ne souhaite pas répondre	01 02 99	
B10a	Êtes-vous actuellement confronté à l'inondation ?	Oui Non Ne souhaite pas répondre	01 02 99	
B11	Avez-vous été relogé par le gouvernement en prévention d'inondation sur un lieu plus sûr ?	Oui Non Ne sait pas Ne souhaite pas répondre	01 0 2 9 8 99	B14
B12	Lorsque vous êtes arrivés sur les lieux, sur une échelle de 1 à 10, comment jugez-vous les conditions de relogement qui vous ont été proposées ?	<p style="text-align: center;"> _ _ </p> 1- très mauvaises 2-Assez mauvaises 3- mauvaises 4- peu mauvaises 5- plus ou moins peu mauvaises	6-plus ou moins peu bonnes 7- peu bonnes 8- bonnes 9-assez bonnes 10-très bonnes	
B13	Êtes-vous satisfait (e) de vos conditions de relogement ?	Très satisfait Assez satisfait Ni satisfait ni insatisfait Assez insatisfait Très insatisfait	01 02 03 04 05	_ _
B14	D'après vous, quels sont les sites qui ont bénéficié du projet asphaltage ?	Les routes mal construites Les pistes cyclables Les bas fonds Les routes déjà bonnes Les routes dégradées Les collecteurs d'eau Certains quartiers ciblés Autre (précisez) Ne sait pas Ne souhaite pas répondre	OUI NON 01 02 01 02 01 02 01 02 01 02 01 02 01 02 96 02 98 99	

SECTION C : accès des populations aux services urbains de base

Pour chacune des questions C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7, C8, C9 et C10 que je vais vous lire, pouvez-vous me dire si vous êtes :

Très satisfait 01
Assez satisfait 02
Ni satisfait ni insatisfait 03
Insatisfait 04
Très insatisfait 05

(LIRE ET COCHER UNE SEULE REPONSE POUR CHAQUE AFFIRMATION)

No	QUESTIONS ET FILTRES	REPONSES	ALLEZ A
C0	Existe-t-il au moins l'un des services de base suivant dans l'arrondissement ? <i>Enquêteur : Cette question s'adresse à vous. Observez ou renseignez-vous auprès des autorités compétentes et cochez la réponse.</i>	Oui 01 Non 02	
	1- Santé	<input type="checkbox"/>	
	2-Enseignement primaire	<input type="checkbox"/>	
	3-Enseignement secondaire	<input type="checkbox"/>	
	4-Service d'assainissement (ramassage d'ordures)	<input type="checkbox"/>	
	5-Service de fourniture d'eau potable	<input type="checkbox"/>	
	6- Service de fourniture d'électricité	<input type="checkbox"/>	
	7-Poste de police	<input type="checkbox"/>	
	8-Service d'infrastructures marchandes	<input type="checkbox"/>	
	9-Service de transport	<input type="checkbox"/>	
	10-Centre de loisir	<input type="checkbox"/>	
11-Route praticable toute l'année	<input type="checkbox"/>		
<i>Activez si C0=01 (OUI)</i>			
C1a	Avez-vous connaissance de l'existence d'un centre de santé dans votre arrondissement? <i>Enquêteur : Cette question s'adresse à l'enquêté(e).</i>	Oui 01 Non 02 Ne sait pas 98 <input type="checkbox"/>	C2a
C1b	Avez-vous une fois bénéficié des services de ce centre de santé ?	Oui 01 Non 02 Ne sait pas 98 <input type="checkbox"/>	C2a
C1	Quel est votre niveau de satisfaction vis-à-vis des services du centre de santé de votre localité ?	<input type="checkbox"/>	
C1c	Combien de minutes prenez-vous généralement pour vous y rendre à pied ?	Minutes	
C2a	Avez-vous connaissance de l'existence d'une école d'enseignement primaire dans votre arrondissement ? <i>Enquêteur : Cette question s'adresse à l'enquêté(e).</i>	Oui 01 Non 02 Ne sait pas 98 <input type="checkbox"/>	C3a
C2b	Avez-vous une fois inscrit vos enfants (y compris les enfants sous tutelle) à cette école?	Oui 01 Non 02 Ne sait pas 98 <input type="checkbox"/>	C3a
C2	Quel est votre niveau de satisfaction vis-à-vis de l'école d'enseignement primaire de votre localité ?	<input type="checkbox"/>	
C2c	Combien de minutes prennent généralement vos enfants (y compris les enfants sous tutelle) pour s'y rendre à pied ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Minutes	
C3a	Avez-vous connaissance de l'existence d'une école d'enseignement secondaire dans la localité ? <i>Enquêteur : Cette question s'adresse à l'enquêté(e).</i>	Oui 01 Non 02 Ne sait pas 98 <input type="checkbox"/>	C4a
C3b	Avez-vous une fois inscrit vos enfants (y compris les enfants sous tutelle) à cette école?	Oui 01 Non 02 Ne sait pas 98 <input type="checkbox"/>	C4a
C3	Quel est votre niveau de satisfaction vis-à-vis des écoles d'enseignement secondaire de votre localité ?	<input type="checkbox"/>	

C3c	Combien de minutes prennent généralement vos enfants pour s'y rendre à pied ?	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Minutes		
C4a	Avez-vous connaissance d'un service d'assainissement dans la localité? <i>Enquêteur : Cette question s'adresse à l'enquêté(e).</i>	Oui 01 Non 02 Ne sait pas 98	<input type="checkbox"/>		C5a
C4b	Bénéficiez-vous des services d'assainissement (ramassage d'ordures)?	Oui 01 Non 02 Ne sait pas 98	<input type="checkbox"/>		C5a
C4	Quel est votre niveau de satisfaction vis-à-vis des services d'assainissement de votre localité ?	<input type="checkbox"/>			
C4c	Quelle est la fréquence de passage hebdomadaire ?	Une fois par semaine 01 Deux fois par semaine 02 Trois fois et plus par semaine 03 Passage non régulier 04	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
C5a	Avez-vous connaissance d'un service de fourniture d'eau potable dans votre localité? <i>Enquêteur : Cette question s'adresse à l'enquêté(e).</i>	Oui 01 Non 02 Ne sait pas 98	<input type="checkbox"/>		C6a
C5b	Bénéficiez vous de ce service ?	Oui 01 Non 02 Ne sait pas 98	<input type="checkbox"/>		C6a
C5	Quel est votre niveau de satisfaction vis-à-vis des services de fourniture d'eau potable dans votre localité ?	<input type="checkbox"/>			
C5c	Combien de minutes prenez-vous généralement pour vous y rendre à pied ?	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Minutes		
C6a	Avez-vous connaissance d'un service de fourniture d'électricité dans la localité? <i>Enquêteur : Cette question s'adresse à l'enquêté(e).</i>	Oui 01 Non 02 Ne sait pas 98	<input type="checkbox"/>		C7a
C6b	Bénéficiez-vous d'un service de fourniture d'électricité ?	Oui 01 Non 02 Ne sait pas 98	<input type="checkbox"/>		C7a
C6	Quel est votre niveau de satisfaction vis-à-vis des services d'électricité de votre localité ?	<input type="checkbox"/>			
C7a	Avez-vous connaissance d'un poste de police dans votre localité? <i>Enquêteur : Cette question s'adresse à l'enquêté(e).</i>	Oui 01 Non 02 Ne sait pas 98	<input type="checkbox"/>		C8a
C7b	Avez-vous une fois eu recours aux services de police de votre localité?	Oui 01 Non 02 Ne sait pas 98	<input type="checkbox"/>		C8a
C7	Quel est votre niveau de satisfaction vis-à-vis des services de police de votre localité ?	<input type="checkbox"/>			
C7c	Combien de minutes prenez-vous généralement pour vous y rendre à pied ?	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Minutes		
C8a	Avez-vous connaissance d'un service d'infrastructures marchandes dans votre localité? <i>Enquêteur : Cette question s'adresse à l'enquêté(e).</i>	Oui 01 Non 02 Ne sait pas 98	<input type="checkbox"/>		C9a

C8b	Avez-vous une fois eu recours à un service d'infrastructures marchandes de votre localité?	Oui 01 Non 02 Ne sait pas 98	<input type="checkbox"/>	C9a
C8	Quel est votre niveau de satisfaction vis-à-vis des services des infrastructures marchandes de votre localité ?	<input type="checkbox"/>		
C8c	Combien de minutes prenez-vous généralement pour vous y rendre à pied?	<input type="checkbox"/>	Minutes	
C9a	Avez-vous connaissance d'un service de transport dans la localité ? <i>Enquêteur : Cette question s'adresse à l'enquêté(e).</i>	Oui 01 Non 02 Ne sait pas	<input type="checkbox"/>	C10a
C9b	Avez-vous une fois bénéficié d'un service des transports de votre localité ?	Oui 01 Non 02 Ne sait pas	<input type="checkbox"/>	C10a
C9	Quel est votre niveau de satisfaction vis-à-vis des services de transport de votre localité ?	<input type="checkbox"/>		
C9c	Combien de minutes prenez-vous généralement pour vous y rendre à pied?	<input type="checkbox"/>	Minutes	
C10a	Avez-vous connaissance des centres de loisir dans votre localité? <i>Enquêteur : Cette question s'adresse à l'enquêté(e).</i>	Oui 01 Non 02 Ne sait pas 98	<input type="checkbox"/>	C10d
C10b	Avez-vous une fois fréquenté un centre de loisir de votre localité?	Oui 01 Non 02 Ne sait pas 98	<input type="checkbox"/>	C10d
C10	Quel est votre niveau de satisfaction vis-à-vis des centres de loisir dans votre localité ?	<input type="checkbox"/>		
C10c	Combien de minutes prenez-vous généralement pour vous y rendre à pied ?	<input type="checkbox"/>	Minutes	
C10d	Avez-vous accès à une route praticable toute l'année dans votre localité ? <i>Enquêteur : Cette question s'adresse à l'enquêté(e).</i>	Oui 01 Non 02 Ne sait pas 98	<input type="checkbox"/>	C11
C10e	Avez-vous une fois pratiqué cette route ?	Oui 01 Non 02 Ne sait pas 98	<input type="checkbox"/>	C11
C10f	Quel est votre niveau de satisfaction vis-à-vis de la praticabilité de cette route ?	<input type="checkbox"/>		
C10g	En moyenne à quelle distance se situe votre maison par rapport à cette route praticable ?	<input type="checkbox"/>	Mètres	
C10h	Généralement, combien de minutes prenez-vous ou les habitants de votre localité pour s'y rendre à pied ?	<input type="checkbox"/>	Minutes	
No	QUESTIONS ET FILTRES	CODES		ALLEZ A
C11	Dans l'ensemble, pensez-vous que votre maison/environnement est... <i>Enquêteur : Observez en quoi consiste cette insalubrité et comment se matérialise-t-elle ?</i>	Très propre 01 Assez propre 02 Ni propre ni insalubre 03 Assez insalubre 04 Très insalubre 05		
C12	Votre maison bénéficie t-elle du ramassage des ordures gratuitement ?	Oui 01 Non 02 Ne sait pas 98 Ne souhaite pas répondre 99		
C13	Où faites-vous vos besoins (féces, urines) ?	Enterres 01 Caniveau à ciel ouvert 02 Fosse septique 03 Puits perdus 04 Dans la cour 05 Dans la nature/dehors 06 Autre (Précisez) 96 Ne sait pas 98 Ne souhaite pas répondre 99		

C14	Comment les eaux pluviales sont-elles drainées ?	Puisards 01 Absorbés par le sol 02 Fosse septique 03 Caniveaux 04 Moto-pompe 05 Autre _____ (Pécisez) 96 Ne sait pas Ne souhaite pas répondre 98 99	
C15	A votre avis, qui sont les responsables de votre situation d'insalubrité ? A POSER SEULEMENT SI C11= 04 ou 05	OUI NON Vous-même 01 02 Le gouvernement 01 02 Les élus locaux 01 02 Les ONG 01 02 Les habitants du quartier 01 02 Autre (précisez) _____ 02 01 (Pécisez) 98 99 Ne sait pas Ne souhaite pas répondre	
C16	A votre avis, que doit-on faire pour remédier à cette situation d'insalubrité ? A POSER SEULEMENT SI C11= 04 ou 05	OUI NON Réduire la pollution 01 02 Organiser des concours de salubrité 01 Construire des ouvrages d'assainissement 01 02 Renforcer la sensibilisation des populations 01 Renforcer les actions d'éducation 01 Renforcer l'entretien des caniveaux 02 01 Construire de nouveaux caniveaux 01 Organiser des sessions de formation 01 02 Sanctionner les personnes qui polluent 01 02 Autre _____ 01 02 (Pécisez) 98 99 Ne sait pas Ne souhaite pas répondre	
C17	A votre avis, qui sont les responsables pour rémédier à cette situation d'insalubrité ? A POSER SEULEMENT SI C11= 04 ou 05	OUI NON La municipalité 01 02 Les services techniques de la mairie 01 02 Le gouvernement 01 02 Les associations 01 02 Autre _____ 01 02 (Pécisez) 98 99 Ne sait pas Ne souhaite pas répondre	
C18	L'eau que vous utilisez habituellement est-elle potable ?	01 Oui Non <input type="checkbox"/> → 02 Ne sait pas Ne souhaite pas répondre 98 99	C20
C19	Si non, que faites-vous pour la rendre potable ?	OUI NON Aucun traitement 01 Bouillir l'eau 01 02 Filtrer l'eau avec un tissu 01 Laisser les déchets se poser 01 Filtrer l'eau (sable ou céramique) 01 02 Désinfection solaire de l'eau 01 02 Eau de javel, chlore, aquatab 01 02 Autre (Pécisez) 01 02 02	
C20	En cas de problème de santé, quel est votre premier recours ?	01 Aller dans un centre de santé/consulter un médecin 02 Prendre des tisanes 03 Prendre des comprimés sans consulter un médecin 04 Aller chez un guérisseur traditionnel 05 Attendre que le problème se règle tout seul Autre _____ (Pécisez) Ne sait pas 96 Ne souhaite pas répondre 98 99	

SECTION D : Exposition des ménages aux risques des changements climatiques

No	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	OUI	NON	ALLEZ À
D1	Quelles sont les manifestations des Changements Climatiques les plus importantes auxquelles vous avez été confrontés ces dernières années?	Grand vent Fortes pluies Manque de pluie Forte température Instabilité des saisons Augmentation du niveau de la mer ayant causé des déplacements de Autre _____ (Précisez)	01 01 01 01 01 01 01	02 02 02 02 02 02 02	
		Ne sait pas Ne souhaite pas répondre		98 99	
D2	Quels sont, selon vous, les causes des Changements Climatiques ?	Déboisement/Déforestation Forte pollution Non respect des normes sociales Utilisation d'énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz...) La nature (l'homme n'en est pour rien) Autre _____ (Précisez)	01 01 01 01 01 01	02 02 02 02 02 02	
		Ne sait pas Ne souhaite pas répondre		98 99	
D3	Quel(s) effet(s) / conséquence(s) de ces Changements Climatiques ressentiez-vous avant 2016 ?	Inondations Recrudescence des maladies Longue sécheresse Erosion des sols Décoiffement des maisons Effondrement/démolition des maisons Perte des récoltes/baisse des rendements des cultures Des espèces en voie de disparition Intensification des conflits entre agriculteurs et éleveurs Autre _____ (Précisez)	01 01 01 01 01 01 01 01 01 01	02 02 02 02 02 02 02 02 02 02	
		Ne sait pas		98	
D4	Avec les initiatives prises par le gouvernement depuis 2016, ressentez-vous encore des effets des Changements Climatiques?	Oui Non Ne sait pas Ne souhaite pas répondre	01 02 98 99		→ Section
D5	Quel(s) effet(s) / conséquence(s) des Changements Climatiques ressentiez-vous malgré les actions menées par le Gouvernement depuis 2016 ? (Précisez l'intensité : 1-Augmentée 2- Stable 3- Baisse)	Inondations Recrudescence des maladies Longue sécheresse Erosion des sols Décoiffement des maisons Démolition des maisons Perte des récoltes/baisse des rendements des cultures Des espèces en voie de disparition Intensification des conflits entre agriculteurs et éleveurs Autre _____ (Précisez)	01 01 01 01 01 01 01 01 01 01	02 02 02 02 02 02 02 02 02 02	
		Ne sait pas Ne souhaite pas répondre		98 99	
D6	Quelle(s) mesure (s) votre ménage a-t-il pris pour faire face aux effets des Changements Climatiques ?	Privilégier les transports moins polluants Manger moins de viande, plus de légumes Réduire ses déchets Réutiliser les objets et les recycler Réduire l'utilisation des appareils électriques Réduire sa consommation d'électricité Autre _____ (Précisez)	01 01 01 01 01 01 01	02 02 02 02 02 02 02	
		Ne sait pas Ne souhaite pas répondre		98 99	

SECTION E : COUVERTURE DE LA DEMANDE EN LOGEMENTS DECENTS

No	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	ALLEZ À
E1	Êtes-vous souvent dérangé par des animaux errants/ nuisibles?	Oui 01 Non 02 Ne souhaite pas répondre 99	
E2	Êtes-vous parfois victime de vol/braquage/cambriolage dans votre quartier?	Oui 01 Non 02 Ne sait pas 98 Ne souhaite pas répondre 99	
E3	Avez-vous des difficultés d'accès à votre logement du fait de l'état des voies?	Oui 01 Non 02	
E4	Quel est votre revenu moyen mensuel en milliers de FCFA)	Moins de 60 01 [650 – 700[13 [60 – 100 [02 [700 – 750[14 [100 - 150 [03 [750 – 800[15 [150 -200[04 [800 – 850[16 [200 –250[05 [850 – 900[17 [250 – 300[06 [900 – 1000 [18 [300 – 350 [07 [1000 – 1250 [19 [350 – 400 [08 [1250 – 1500 [20 [450 - 500 [09 [1500 – 2000[21 [500 -550[10 [2000 – 2500[22 [550 –600[11 [2500 – 3000[23 [600 – 650[12 >= 3000 24	
E5	Depuis 2016, avez-vous exprimé votre besoin de disposer d'un logement social économique aux autorités communales ou aux autorités chargées de la gestion des logements construits par l'Etat ?	Oui 01 Non 02	→ FIN
E6	Avez-vous été satisfait suite à votre demande?	Oui, gratuitement 01 Oui, à mes frais 02 Non 03	

QUESTIONNAIRE_RECENSEMENT_BARQUES_IMMATRICULEES

RÉPUBLIQUE DU BENIN
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DÉMOGRAPHIE (INStAD)

A- IDENTIFICATION

DÉPARTEMENT _____

COMMUNE _____

NOM DU SITE _____

LOCALISATION DU SITE (INDICATION)

NOM ET PRENOM (S) DU REpondANT

NUMERO DE TELEPHONE DU REpondANT _____

NOMBRE TOTAL DE BARQUES SUR LE SITE _____

B- RENSEIGNEMENTS DE CONTRÔLE

VISITES D'ENQUÊTEURS

	1	2	3	VISITE FINALE								
DATE	_____	_____	_____	JOUR MOIS ANNÉE <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td>2</td><td>0</td><td>2</td><td>3</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </table>	2	0	2	3				
2	0	2	3									
RÉSULTAT*	_____	_____	_____	RÉSULTAT* _____								
PROCHAINE DATE VISITE HEURE	_____	_____	_____	NOMBRE TOTAL DE VISITES _____								
COORDONNEES GPS				LONG LAT _____								

ENQUETEUR / ENQUETRICE	CHEF D'ÉQUIPE
<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div style="border-bottom: 1px solid black; width: 60%;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 10%; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 10%; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 10%; height: 20px;"></div> </div>	<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div style="border-bottom: 1px solid black; width: 60%;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 10%; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 10%; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 10%; height: 20px;"></div> </div>
<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> NOM CODE </div>	<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> NOM CODE </div>

PRÉSENTATION ET DEMANDE DE CONSENTEMENT

"Bonjour. L'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD) réalise une étude de référence sur certains indicateurs pour le Ministère du cadre de Vie et des Transports, chargé du Développement Durable (MCVT). Les informations que nous collectons serviront pour la production d'indicateurs en vue de rendre opérationnel le système d'informations statistiques du secteur cadre de vie et des transports. Toutes les informations que vous nous donnerez seront strictement confidentielles et elles ne seront transmises à personne d'autres que les membres de l'équipe d'enquête. La Loi No 2022-07 du 27 Juin 2022 portant organisation et réglementation des activités statistiques en République du Bénin fait obligation aux personnes physiques et morales de répondre aux Enquêtes Statistiques Officielles. Elle garantit aussi la confidentialité des réponses individuelles par des sanctions aux contrevenants prévues au Code Pénal. Nous vous remercions d'avance d'avoir accepté de répondre à nos questions car votre opinion est très importante.

CONFIDENTIEL : La Loi No 2022-07 du 27 Juin 2022 régissant les statistiques publiques fait obligation aux personnes physiques et morales de répondre aux Enquêtes Statistiques Officielles. Elle garantit aussi la confidentialité des réponses individuelles par des sanctions aux contrevenants prévues au Code Pénal

SECTION LB : LISTE DES BARQUES

hhid	NP	PP	Tel	Type moyen fluvial	Bar_pir_imm	NUM_IMMATR	NJT	NVJ	NPV
Numéro d'ordre de la barque	Nom du Propriétaire	Prénom(s) du propriétaire	Numéro de téléphone du propriétaire	Type de moyen fluvial dont vous disposez ? 1-barque motorisée; 2- pirogue?	La barque ou pirogue est-elle immatriculée (1- Oui 2-Non) Si non passez à NJT	Numéro d'immatriculation de la barque ou pirogue	Combien de jours de travail vous effectuez dans la semaine ?	En moyenne combien débarquement ou embarquement effectuez vous par jour?	En moyenne combien de passagers transportez-vous par mouvement (débarquement ou embarquement) ?
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

QUESTIONNAIRE_STRUCTURES EN CHARGE DE LA GESTION DES DECHETS

RÉPUBLIQUE DU BENIN
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DÉMOGRAPHIE (INStAD)

A- IDENTIFICATION

COMMUNE _____

MILIEU (1= URBAIN et 2 = RURAL) _____

NOM DE LA STRUCTURE _____

NOM ET PRENOM (S) DU RESPONSABLE _____

NOM ET PRENOM (S) DU REPONDANT _____

NUMERO DE TELEPHONE DU RESPONSABLE DE LA STRUCTURE _____

NUMERO DE TELEPHONE DU REPONDANT _____

		D
		É
		P
		A
		R
		T
		E
		M
		E

NT

B- CONTACTS DE LA STRUCTURE
ADRESSE (localisation) DE LA STRUCTURE

C- RENSEIGNEMENTS DE CONTRÔLE

VISITES D'ENQUÊTEURS

	1	2	3	VISITE FINALE								
DATE	_____	_____	_____	JOUR MOIS ANNÉE <table border="1"><tr><td>2</td><td>0</td><td>2</td><td>3</td></tr></table> RÉSULTAT* <table border="1"><tr><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>	2	0	2	3				
2	0	2	3									
RÉSULTAT*	_____	_____	_____									
PROCHAINE DATE VISITE HEURE	_____	_____		NOMBRE TOTAL DE VISITES <table border="1"><tr><td></td></tr></table>								

ENQUÊTEUR / ENQUÊTRICE

--	--	--

NOM

CODE

CHEF D'ÉQUIPE

--	--	--

NOM

CODE

PRÉSENTATION ET DEMANDE DE CONSENTEMENT

"Bonjour. L'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD) réalise une étude de référence sur certains indicateurs pour le Ministère du cadre de Vie et des Transports, chargé du Développement Durable (MCVT). Les informations que nous collectons serviront pour la production d'indicateurs en vue de rendre opérationnel le système d'informations statistiques du secteur cadre de vie et des transports. Toutes les informations que vous nous donnerez seront strictement confidentielles et elles ne seront transmises à personne d'autres que les membres de l'équipe d'enquête. La Loi No 2022-07 du 27 Juin 2022 portant organisation et réglementation des activités statistiques en République du Bénin fait obligation aux personnes physiques et morales de répondre aux Enquêtes Statistiques Officielles. Elle garantit aussi la confidentialité des réponses individuelles par des sanctions aux contrevenants prévues au Code Pénal. Nous vous remercions d'avance d'avoir accepté de répondre à nos questions car votre opinion est très importante.

CONFIDENTIEL : La Loi No 2022-07..... régissant les statistiques publiques fait obligation aux personnes physiques et morales de répondre aux Enquêtes Statistiques Officielles. Elle garantit aussi la confidentialité des réponses individuelles par des sanctions aux contrevenants prévues au Code Pénal.

SECTION : Récyclage national des déchets ménagers														
No	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	ALLEZ À											
1a	Référence de la date de renseignement des données	<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%; text-align: center;">Jour</td> <td style="width: 20%; text-align: center;">Mois</td> <td style="width: 60%; text-align: center;">Année</td> </tr> </table>	Jour	Mois	Année									
Jour	Mois	Année												
1	Pouvons-nous connaître le nombre de ménage (s) dans lesquels la collecte des déchets solides se fait dans vos communes d'intervention à ce jour?	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%;">Abomey-Calavi</td> <td rowspan="5" style="width: 5%; text-align: center;"> </td> <td style="width: 25%;"></td> </tr> <tr> <td>Ouidah</td> <td style="text-align: center;"> </td> </tr> <tr> <td>Cotonou</td> <td style="text-align: center;"> </td> </tr> <tr> <td>Sèmè-Kpodji</td> <td style="text-align: center;"> </td> </tr> <tr> <td>Porto-Novo</td> <td style="text-align: center;"> </td> </tr> </table>	Abomey-Calavi			Ouidah		Cotonou		Sèmè-Kpodji		Porto-Novo		
Abomey-Calavi														
Ouidah														
Cotonou														
Sèmè-Kpodji														
Porto-Novo														
2	De combien de site (s) de collecte disposez-vous dans l'ensemble de vos communes d'intervention ?	<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%; height: 20px;"></td> </tr> </table>												
3	De Combien de site (s) de collecte disposez-vous par commune?	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%;">Abomey-Calavi</td> <td rowspan="5" style="width: 5%; text-align: center;"> </td> <td style="width: 25%;"></td> </tr> <tr> <td>Ouidah</td> <td style="text-align: center;"> </td> </tr> <tr> <td>Cotonou</td> <td style="text-align: center;"> </td> </tr> <tr> <td>Sèmè-Kpodji</td> <td style="text-align: center;"> </td> </tr> <tr> <td>Porto-Novo</td> <td style="text-align: center;"> </td> </tr> </table>	Abomey-Calavi			Ouidah		Cotonou		Sèmè-Kpodji		Porto-Novo		
Abomey-Calavi														
Ouidah														
Cotonou														
Sèmè-Kpodji														
Porto-Novo														
4	Quelle est la quantité de déchets solides ménagers que vous avez collecté en 2022 dans l'ensemble de vos communes d'intervention (en tonnes)?	<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%; height: 20px;"></td> </tr> </table>												

5	Quelle est la quantité de déchets solides ménagers que vous avez collectée en 2022 par commune? (en tonnes)	Abomey-Calavi Ouidah Cotonou Sèmè-Kpodji Porto-Novo	<table border="1"> <tr><td></td></tr> <tr><td></td></tr> <tr><td></td></tr> <tr><td></td></tr> <tr><td></td></tr> </table>									
6	Quantité annuelle de déchets enfouis en 2022 par commune	Cotonou Abomey-Calavi Ouidah Sèmè-Podji Porto-Novo	<table border="1"> <tr><td></td></tr> <tr><td></td></tr> <tr><td></td></tr> <tr><td></td></tr> <tr><td></td></tr> </table>									
7	Quelle est la quantité de déchets solides ménagers que vous avez collectée depuis janvier 2023 dans vos communes d'intervention (en tonnes) ?	<table border="1"> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table>										

SECTION : Récyclage national des déchets ménagers

No	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	ALLEZ À								
8	Pouvez-vous préciser la quantité de déchets solides ménagers que vous avez collecté depuis janvier 2023 dans chaque commune (en tonnes)?	Cotonou Abomey-Calavi Ouidah Sèmè-Podji Porto-Novo <table border="1" data-bbox="1110 309 1313 465" style="float: right;"> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> </table>									
9	Quantité annuelle de déchets enfouis depuis janvier 2023 par commune	Cotonou Abomey-Calavi Ouidah Sèmè-Podji Porto-Novo <table border="1" data-bbox="1142 564 1350 721" style="float: right;"> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> </table>									
10	De combien d'unité/point (s) de tri des déchets disposez-vous dans vos communes d'intervention ?	<table border="1" data-bbox="890 779 1209 878" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 40px;"> </td> </tr> </table>									
11	De combien d'unité/point (s) de tri des déchets disposez-vous au niveau de chaque commune ?	Cotonou Abomey-Calavi Ouidah Sèmè-Podji Porto-Novo <table border="1" data-bbox="1142 936 1350 1093" style="float: right;"> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> </table>									
12	De combien d'unité/point (s) de transfert des déchets disposez-vous dans vos communes d'intervention ?	<table border="1" data-bbox="890 1146 1209 1245" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 40px;"> </td> </tr> </table>									
13	De combien d'unité/point (s) de transfert des déchets disposez-vous au niveau de chaque commune ?	Cotonou Abomey-Calavi Ouidah Sèmè-Podji Porto-Novo <table border="1" data-bbox="1142 1303 1350 1460" style="float: right;"> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> </table>									
14	Quelle est la quantité de matières valorisables, issues du tri des déchets dans l'ensemble de vos communes d'intervention depuis janvier 2023 (en tonnes) ?	<table border="1" data-bbox="858 1568 1241 1639" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 30px;"> </td> </tr> </table>									
15	Quelle est la quantité de matières valorisables, issues du tri des déchets au niveau de chaque commune d'intervention depuis janvier 2023 (en tonnes)?	Cotonou Abomey-Calavi Ouidah Sèmè-Podji Porto-Novo <table border="1" data-bbox="1142 1724 1350 1881" style="float: right;"> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> </table>									
16	Quelle est la quantité de matières valorisables, issues du tri des déchets dans l'ensemble de vos communes d'intervention en 2022 (en tonnes)?	<table border="1" data-bbox="890 1966 1273 2083" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 50px;"> </td> </tr> </table>									
	Quelle est la quantité de matières valorisables	Cotonou Abomey-Calavi <table border="1" data-bbox="1142 2136 1350 2199" style="float: right;"> <tr><td> </td></tr> </table>									

No	QUESTIONS ET FILTRES	CODES		ALLEZ À			
17	Quelle est la quantité de matières valorisables, issues du tri des déchets au niveau de chaque commune d'intervention en 2022 (en tonnes)?	Ouidah Sèmè-Podji Porto-Novo	<table border="1"> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> </table>				
Signature et cachet du Responsable de la structure							

ETUDE DE BASE DES INDICATEURS DU MINISTERE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS, EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT DURABLE (MCVT)

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LA DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CLIMAT

CLAUSE DE CONFIDENTIALITE

La loi n°2022-07 du 27 juin 2022, portant organisation et réglementation des activités statistiques en République du Bénin fait obligation aux personnes physiques et morales de répondre aux Enquêtes Statistiques Officielles. Elle garantit aussi la confidentialité des réponses individuelles, conformément à ses articles 66 et 74, par des sanctions aux contrevenants prévues au Code Pénal. Les renseignements contenus dans ce questionnaire sont confidentiels et couverts par le secret statistique.

L'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD) vous remercie de votre collaboration.

Date de l'entretien :

Bonjour Madame/Monsieur,

En vue d'évaluer et améliorer ses indicateurs de performance, en lien avec le Programme de Développement Durable 2030 et le Plan National de Développement (PND) 2018-2025, le Ministère du Cadre de Vie et des Transports (MCVT) a sollicité l'expertise de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD). Dans ce cadre, l'INStAD réalise une étude spécifique concernant les indicateurs suivants : (i) Proportion de personnes protégées contre les inondations en milieu urbain ; (ii) Taux de recyclage national, tonnes de matériaux recyclés ; (iii) Taux de couverture de la demande en logements décents ; (iv) Nombre d'emplois créés dus aux interventions du MCVT ; (v) Proportion de la surface émergée totale couverte par des zones forestières ; (vi) Proportion des terres restaurées pour une gestion durable des forêts ; (vii) Surface des terres dégradées, en proportion de la surface terrestre ; (viii) Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre qui sont couverts par des aires protégées ; (ix) Proportion des sites importants pour la biodiversité des eaux douces qui sont couverts par des aires protégées ; (x) Proportion de zones économiques exclusives nationales gérées en utilisant des approches éco systémiques ; (xi) Superficie de zones économiques marines ; (xii) Proportion de la surface maritime couverte par des aires marines protégées ; (xiii) Proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année et (xiv) Pourcentage de voies d'eau aménagées et mises en service pour le transport fluvio lagunaire.

Votre Direction a été identifiée pour fournir des données spécifiquement sur trois (03) indicateurs. Il s'agit de : (i) Proportion de zones économiques exclusives nationales gérées par des approches éco systémiques ; (ii) Superficie de zones économiques marines et (iii) Proportion de la surface maritime couverte par des aires marines protégées.

Ainsi, le présent entretien vise à collecter, auprès de vous ou des personnes qualifiées de votre Direction, les informations sur ces indicateurs. L'entretien va durer une **vingtaine de minutes**.

Vos réponses seront traitées sous anonymat et uniquement aux fins réservées à l'étude.

Merci d'avance pour votre participation.

INDICATEUR 1 : Proportion de zones économiques exclusives nationales gérées par des approches éco systémiques

La proportion de zones économiques exclusives nationales gérées en utilisant des approches éco systémiques est le rapport en pourcentage du nombre de zones économiques exclusives nationales

gérées en utilisant des approches éco systémiques et le nombre total de zones économiques exclusives nationales.

Q1. Quelle définition donnez-vous aux concepts suivants : (i) Zones économiques exclusives et (ii) Approches éco systémiques

R1 :

Ecosystémiques (prise en compte simultanée des normes environnementales, écologique, les questions de biodiversité ...)

Etude cartographique et étude ayant conduit à la définition de la zone.

Q2. Pouvez-vous nous décrire la méthode de mesure de chaque grandeur élémentaire : (i) Zones économiques exclusives ; (ii) Zones économiques exclusives gérées par des approches éco systémiques

R2 :

Q3. Comment les approches écosystémiques sont-elles implémentées au Bénin ?

R3 :

Q4. Quel est le nombre de zones économiques nationales exclusives gérées en utilisant des approches éco systémiques entre 2015 et 2022 et leur localisation ?

Année	Alibori	Atacora	Atlantique	Borgou	Collines	Couffo	Donga	Littoral	Mono	Ouémé	Plateau	Zou
2015												
2016												
2017												
2018												
2019												
2020												
2021												
2022												

Q5. Quel est le nombre total de zones économiques exclusives nationales entre 2015 et 2022 et leur localisation ?

Année	Alibori	Atacora	Atlantique	Borgou	Collines	Couffo	Donga	Littoral	Mono	Ouémé	Plateau	Zou
2015												
2016												
2017												
2018												
2019												
2020												
2021												
2022												

INDICATEUR 2 : Superficie de zones économiques marines

Q6. Qu’entend-on par zones économiques marines ?

R6 :

Q7. Comment mesure t’on la superficie des zones économiques marines ?

R7 :

Q8. Quelle est la superficie des zones économiques marines de 2015 à 2022 et leur localisation ?

Année	Alibori	Atacora	Atlantique	Borgou	Collines	Couffo	Donga	Littoral	Mono	Ouémé	Plateau	Zou
2015												
2016												
2017												
2018												
2019												
2020												
2021												
2022												

INDICATEUR 3 : Proportion de la surface maritime couverte par des aires marines protégées

La proportion de la surface maritime couverte par des aires marines protégées est la superficie des étendues maritime couverte par des aires marines protégées exprimée en pourcentage de la superficie totale maritime.

Q10. Qu’entend-on par : (i) Surface maritime et (ii) Aires marines protégées ?

R10 :

Il y a des aires protégées et des aires communautaires (gestion par des communes, des administrations) : gestion par des approches écosystémiques.

Des organes bien définis veillent à la gestion sur le plan environnemental

2 aires protégées à la date d’aujourd’hui mais qui ne disposent pas encore d’organe de gestion mais le processus est en cours.

Aire marine Protégée de la Bouche du Roy (Grand-popo)

Aire marine Protégée de Donatin (Cotonou)

Ces aires sont créées par un décret qui fixe les limites en mer desdites aires.

Au niveau communal, il y a des organes de gestion de chaque aire protégée

Las aires communautés sont des aires protégées mais sous gestion communal.

Le Projet WACA est entrain de créer d’autres aires communautaires.

Q11. Comment mesure t’on : (i) la surface maritime et (ii) les aires marines protégées ?

R11 :

Q12. Quelle est la superficie de la surface maritime entre 2015 et 2022 ?

Pas d’info

Q13. Quelle est la superficie des aires marines protégées entre 2015 et 2022 ?

(voir décret)

Année	Superficie de la surface maritime	Superficie des aires marines protégées
2015		
2016		
2017		
2018		
2019		
2020		
2021		
2022		

Proportion de la zone côtière reconstituée (la mer rogne notre continent sur 10 m/an en moyenne sur les 125 km)

- Nom et prénom (s) du répondant : OUTICLISSOU Esquill
- Coordonnées du répondant : 96532814
- Nom et coordonnées de la structure du répondant : Direction de la Protection Côtière

ETUDE DE BASE DES INDICATEURS DU MINISTERE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS, EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT DURABLE (MCVT)

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LA DIRECTION GENERALE DES EAUX, FORÊTS ET CHASSE

CLAUSE DE CONFIDENTIALITE

La loi n°2022-07 du 27 juin 2022, portant organisation et réglementation des activités statistiques en République du Bénin fait obligation aux personnes physiques et morales de répondre aux Enquêtes Statistiques Officielles. Elle garantit aussi la confidentialité des réponses individuelles, conformément à ses articles 66 et 74, par des sanctions aux contrevenants prévues au Code Pénal. Les renseignements contenus dans ce questionnaire sont confidentiels et couverts par le secret statistique.

L'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD) vous remercie de votre collaboration.

Date de l'entretien :

Bonjour Madame/Monsieur,

En vue d'évaluer et améliorer ses indicateurs de performance, en lien avec le Programme de Développement Durable 2030 et le Plan National de Développement (PND) 2018-2025, le Ministère du Cadre de Vie et des Transports (MCVT) a sollicité l'expertise de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD). Dans ce cadre, l'INStAD réalise une étude spécifique concernant les indicateurs suivants : (i) Proportion de personnes protégées contre les inondations en milieu urbain ; (ii) Taux de recyclage national, tonnes de matériaux recyclés ; (iii) Taux de couverture de la demande en logements décents ; (iv) Nombre d'emplois créés dus aux interventions du MCVT ; (v) Proportion de la surface émergée totale couverte par des zones forestières ; (vi) Proportion des terres restaurées pour une gestion durable des forêts ; (vii) Surface des terres dégradées, en proportion de la surface terrestre ; (viii) Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre qui sont couverts par des aires protégées ; (ix) Proportion des sites importants pour la biodiversité des eaux douces qui sont couverts par des aires protégées ; (x) Proportion de zones économiques exclusives nationales gérées en utilisant des approches éco systémiques ; (xi) Superficie de zones économiques marines ; (xii) Proportion de la surface maritime couverte par des aires marines protégées ; (xiii) Proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année et (xiv) Pourcentage de voies d'eau aménagées et mises en service pour le transport fluvio lagunaire.

Votre Direction a été identifiée pour fournir des données spécifiquement sur cinq (05) indicateurs. Il s'agit de : (i) Proportion de la surface émergée totale couverte par des zones forestières ; (ii) Proportion des terres restaurées pour une gestion durable des forêts ; (iii) Surface des terres dégradées, en proportion de la surface terrestre ; (iv) Proportion de sites importants pour la biodiversité terrestre couverts par des aires protégées et (v) Proportion des sites importants pour la biodiversité des eaux douces couverts par des aires protégées.

Ainsi, le présent entretien vise à collecter, auprès de vous ou des personnes qualifiées de votre Direction, les informations sur ces indicateurs. L'entretien va durer une vingtaine de minutes.

Vos réponses seront traitées sous anonymat et uniquement aux fins réservées à l'étude.

Merci d'avance pour votre participation.

INDICATEUR 1 : Proportion de la surface émergée totale couverte par des zones forestières

La proportion de la surface émergée totale couverte par des zones forestières est la superficie des étendues couvertes par des formations forestières naturelles (Forêt dense, Forêt galerie et

Formation ripicole, Forêt claire et savane boisée, Forêt et savane marécageuse, Savane arborée et savane arbustive et Mangrove) exprimée en pourcentage de la superficie totale des terres émergées du pays (superficie territoire exceptée superficie des plans d'eau).

Q1. Quelle définition donnez-vous aux concepts suivants : (i) surface des terres forestières ; (ii) surface terrestre totale ?

R1 :

Q2. Pouvez-vous nous décrire la méthode de mesure de chaque grandeur élémentaire : i) surface des terres forestières ; (ii) surface terrestre totale ?

R2 :

Q3. Pouvez-vous mettre à notre disposition les couches de données géo-référencées renseignant sur le couvert végétal et les surfaces d'eau ?

R3 :

Q4. Quelle est la superficie des terres forestières de 2015 à 2022 ?

Année	Alibori	Atacora	Atlantique	Borgou	Collines	Couffo	Donga	Littoral	Mono	Ouémé	Plateau	Zou
2015												
2016												
2017												
2018												
2019												
2020												
2021												
2022												

Q5. Quelle est la superficie terrestre totale de 2015 à 2022 ?

Année	Alibori	Atacora	Atlantique	Borgou	Collines	Couffo	Donga	Littoral	Mono	Ouémé	Plateau	Zou
2015												
2016												
2017												
2018												
2019												
2020												
2021												
2022												

INDICATEUR 2 : Proportion des terres restaurées pour une gestion durable des forêts

Il s'agit de la proportion de la superficie des terres restaurées (s) par rapport à la superficie totale dégradée (S)

La superficie des terres restaurées (*s*) est l'ensemble des terres qui ont connu une augmentation de la biomasse à travers divers processus de régénération, de reboisement, des terres dégradées ou détruites, et des actions de conservation des écosystèmes encore intactes etc.

Q5. Quelle définition donnez-vous aux concepts suivants : (i) surface des forêts dégradées et (ii) superficie des forêts restaurées ?

R5 :

Q6. Pouvez-vous nous décrire la méthode de mesure de chaque grandeur élémentaire : (i) la surface des forêts dégradées et (ii) la superficie des forêts restaurées?

R6 :

Q7. Quelle est la superficie des forêts dégradées entre 2015 et 2022 ?

Année	Alibori	Atacora	Atlantique	Borgou	Collines	Couffo	Donga	Littoral	Mono	Ouémé	Plateau	Zou
2015												
2016												
2017												
2018												
2019												
2020												
2021												
2022												

Q8. Quelle est la superficie des forêts restaurées entre 2015 et 2022 ?

Année	Alibori	Atacora	Atlantique	Borgou	Collines	Couffo	Donga	Littoral	Mono	Ouémé	Plateau	Zou
2015												
2016												
2017												
2018												
2019												
2020												
2021												
2022												

INDICATEUR 3 : Surface des terres dégradées, en proportion de la surface terrestre

La proportion de la surface émergée totale occupée par des terres dégradées correspond à la superficie totale occupée par des terres dégradées exprimée en pourcentage de la superficie totale des terres émergées du pays.

Q9. Quelle définition donnez-vous aux concepts suivants : (i) terres dégradées ; (ii) terres émergées ?

R9 :

Q10. Comment mesure-t-on : (i) la surface de terres dégradées et (ii) la surface de terres émergées ?

R10 :

Q11. Quelle est la superficie des terres dégradées entre 2015 et 2022 ?

Année	Alibori	Atacora	Atlantique	Borgou	Collines	Couffo	Donga	Littoral	Mono	Ouémé	Plateau	Zou
2015												
2016												
2017												
2018												
2019												
2020												
2021												
2022												

Q12. Quelle est la superficie des terres émergées entre 2015 et 2022 ?

Année	Alibori	Atacora	Atlantique	Borgou	Collines	Couffo	Donga	Littoral	Mono	Ouémé	Plateau	Zou
2015												
2016												
2017												
2018												
2019												
2020												
2021												
2022												

INDICATEUR 4 : Proportion de sites importants pour la biodiversité terrestre couverts par des aires protégées

La proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre qui sont couverts par des aires protégées est la part exprimée en pourcentage des sites importants pour la biodiversité terrestre qui sont couverts par des aires protégées dans l'ensemble des sites couverts par des aires protégées.

Q13. Qu'entend-on par : (i) biodiversité terrestre et (ii) aires protégées ?

R13 :

Q14. Comment mesure t'on : (i) biodiversité terrestre ; (ii) les aires protégées ?

R14 :

Q15. Comment les sites importants pour la biodiversité terrestre sont-ils catégorisés par ordre d'importance ?

R15 :

Q16. (i) Quel est le nombre de sites importants pour la biodiversité terrestre couverts par des aires protégées entre 2015 et 2022 et leur localisation ?

Année	Alibori	Atacora	Atlantique	Borgou	Collines	Couffo	Donga	Littoral	Mono	Ouémé	Plateau	Zou
2015												
2016												
2017												
2018												

2019												
2020												
2021												
2022												

Q17. Quel est le nombre de sites importants pour la biodiversité terrestre entre 2015 et 2022 et leur localisation ?

Année	Alibori	Atacora	Atlantique	Borgou	Collines	Couffo	Donga	Littoral	Mono	Ouémé	Plateau	Zou
2015												
2016												
2017												
2018												
2019												
2020												
2021												
2022												

INDICATEUR 5 : Proportion des sites importants pour la biodiversité des eaux douces couverts par des aires protégées

La proportion des sites importants pour la biodiversité des eaux douces qui sont couverts par des aires protégées est la part exprimée en pourcentage des sites importants pour la biodiversité des eaux douces qui sont couverts par des aires protégées dans l'ensemble des sites couverts par des aires protégées. La Direction Générale de la Protection des Berges et de la Protection des Ecosystèmes (DGPBPE) qui assure la gestion de ces sites est responsable de la collecte des données en association avec la Direction des Eaux, Forêts et Chasse (DGEFC).

Q18. Qu'entend-on par : (i) biodiversité des eaux douces ; (ii) les aires protégées ; (iii) eaux douces ?

R18 :

Q19. Comment mesure t'on : (i) biodiversité des eaux douces ; (ii) les aires protégées ; (iii) eaux douces ?

R19 :

Q20. Quelles sont les eaux douces du Bénin ?

R20 :

Q21. (i) Quel est le nombre de sites importants pour la biodiversité des eaux douces qui sont couverts par des aires protégées entre 2015 et 2022 et leur localisation ?

Année	Alibori	Atacora	Atlantique	Borgou	Collines	Couffo	Donga	Littoral	Mono	Ouémé	Plateau	Zou
2015												
2016												

2017												
2018												
2019												
2020												
2021												
2022												

Q22. Quel est le nombre total de sites couverts par des aires protégées entre 2015 et 2022 et leur localisation ?

Année	Alibori	Atacora	Atlantique	Borgou	Collines	Couffo	Donga	Littoral	Mono	Ouémé	Plateau	Zou
2015												
2016												
2017												
2018												
2019												
2020												
2021												
2022												

- Nom et prénom (s) du répondant :
- Coordonnées du répondant :
- Nom et coordonnées de la structure du répondant :

ETUDE DE BASE DES INDICATEURS DU MINISTERE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS, EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT DURABLE (MCVT)

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LA DIRECTION DES TRANSPORTS TERRESTRE ET AERIEN

CLAUSE DE CONFIDENTIALITE

La loi n°2022-07 du 27 juin 2022, portant organisation et réglementation des activités statistiques en République du Bénin fait obligation aux personnes physiques et morales de répondre aux Enquêtes Statistiques Officielles. Elle garantit aussi la confidentialité des réponses individuelles, conformément à ses articles 66 et 74, par des sanctions aux contrevenants prévues au Code Pénal. Les renseignements contenus dans ce questionnaire sont confidentiels et couverts par le secret statistique.

L'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD) vous remercie de votre collaboration.

Date de l'entretien :

Bonjour Madame/Monsieur,

En vue d'évaluer et améliorer ses indicateurs de performance, en lien avec le Programme de Développement Durable 2030 et le Plan National de Développement (PND) 2018-2025, le Ministère du Cadre de Vie et des Transports (MCVT) a sollicité l'expertise de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD). Dans ce cadre, l'INStAD réalise une étude spécifique concernant les indicateurs suivants : (i) Proportion de personnes protégées contre les inondations en milieu urbain ; (ii) Taux de recyclage national, tonnes de matériaux recyclés ; (iii) Taux de couverture de la demande en logements décents ; (iv) Nombre d'emplois créés dus aux interventions du MCVT ; (v) Proportion de la surface émergée totale couverte par des zones forestières ; (vi) Proportion des terres restaurées pour une gestion durable des forêts ; (vii) Surface des terres dégradées, en proportion de la surface terrestre ; (viii) Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre qui sont couverts par des aires protégées ; (ix) Proportion des sites importants pour la biodiversité des eaux douces qui sont couverts par des aires protégées ; (x) Proportion de zones économiques exclusives nationales gérées en utilisant des approches éco systémiques ; (xi) Superficie de zones économiques marines ; (xii) Proportion de la surface maritime couverte par des aires marines protégées ; (xiii) Proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année et (xiv) Pourcentage de voies d'eau aménagées et mises en service pour le transport fluvio lagunaire.

Votre Direction a été identifiée pour fournir des données spécifiquement sur deux (02) indicateurs. Il s'agit de : (i) Proportion de personnes protégées contre les inondations en milieu urbain et (ii) Proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année.

Ainsi, le présent entretien vise à collecter, auprès de vous ou des personnes qualifiées de votre Direction, les informations sur ces indicateurs. L'entretien va durer une vingtaine de minutes.

Vos réponses seront traitées sous anonymat et uniquement aux fins réservées à l'étude.

Merci d'avance pour votre participation.

INDICATEUR 1 : Proportion de personnes protégées contre les inondations en milieu urbain

La proportion de personnes protégées contre les inondations en milieu urbain désigne la part de personnes qui ne vivent plus les affres d'inondations, à la suite d'un certain nombre d'interventions, notamment les travaux d'assainissement et de voirie par rapport à la taille de la population urbaine.

Q1. Pouvez-vous nous fournir les couches géoréférencées des infrastructures construites (voirie, assainissement et franchissement) depuis 2015 ?

R1 :

INDICATEUR 2 : Proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année

C'est le pourcentage de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année.

Q2. Qu'entend-on par : (i) route praticable et (ii) route praticable toute l'année ?

R2 :

Q3. Pouvez-vous nous fournir les couches géoréférencées des routes praticables ?

R3 :

- Nom et prénom (s) du répondant :
- Coordonnées du répondant :
- Nom et coordonnées de la structure du répondant :

ETUDE DE BASE DES INDICATEURS DU MINISTERE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS, EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT DURABLE (MCVT)

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LA SOCIETE IMMOBILIERE ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN

CLAUSE DE CONFIDENTIALITE

La loi n°2022-07 du 27 juin 2022, portant organisation et réglementation des activités statistiques en République du Bénin fait obligation aux personnes physiques et morales de répondre aux Enquêtes Statistiques Officielles. Elle garantit aussi la confidentialité des réponses individuelles, conformément à ses articles 66 et 74, par des sanctions aux contrevenants prévues au Code Pénal. Les renseignements contenus dans ce questionnaire sont confidentiels et couverts par le secret statistique.

L'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD) vous remercie de votre collaboration.

Date de l'entretien :

Bonjour Madame/Monsieur,

En vue d'évaluer et améliorer ses indicateurs de performance, en lien avec le Programme de Développement Durable 2030 et le Plan National de Développement (PND) 2018-2025, le Ministère du Cadre de Vie et des Transports (MCVT) a sollicité l'expertise de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD). Dans ce cadre, l'INStAD réalise une étude spécifique concernant les indicateurs suivants : (i) Proportion de personnes protégées contre les inondations en milieu urbain ; (ii) Taux de recyclage national, tonnes de matériaux recyclés ; (iii) Taux de couverture de la demande en logements décents ; (iv) Nombre d'emplois créés dus aux interventions du MCVT ; (v) Proportion de la surface émergée totale couverte par des zones forestières ; (vi) Proportion des terres restaurées pour une gestion durable des forêts ; (vii) Surface des terres dégradées, en proportion de la surface terrestre ; (viii) Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre qui sont couverts par des aires protégées ; (ix) Proportion des sites importants pour la biodiversité des eaux douces qui sont couverts par des aires protégées ; (x) Proportion de zones économiques exclusives nationales gérées en utilisant des approches éco systémiques ; (xi) Superficie de zones économiques marines ; (xii) Proportion de la surface maritime couverte par des aires marines protégées ; (xiii) Proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année et (xiv) Pourcentage de voies d'eau aménagées et mises en service pour le transport fluvio lagunaire.

Votre Direction a été identifiée pour fournir des données spécifiquement sur l'indicateur « Taux de couverture de la demande en logements décents ».

Ainsi, le présent entretien vise à collecter, auprès de vous ou des personnes qualifiées de votre Direction, les informations sur ces indicateurs. L'entretien va durer une vingtaine de minutes.

Vos réponses seront traitées sous anonymat et uniquement aux fins réservées à l'étude.

Merci d'avance pour votre participation.

INDICATEUR : Taux de couverture de la demande en logements décents

Le taux de couverture de la demande en logements décents fait ressortir les besoins exprimés par les populations en logements et la satisfaction par le MCVT de cette demande.

Q1. Qu'entendez-vous par logement décent ?

R1 : Définition d'ordre publique normalement...

Quelques critères à prendre en compte :

Sécurité, confort, surface habitable, santé (hygiène), matériaux utilisés pour la construction, le coût ?
En milieu rural, les logements en terre cuite, en bambou et autres sont-ils décentes ?

Q2. Quel est le nombre total de demandes de logements décentes exprimés entre 2015 et 2022 ? (de 2022 à aujourd'hui) (pré-réservation en ligne)

Année	Alibori	Atacora	Atlantique	Borgou	Collines	Couffo	Donga	Littoral	Mono	Ouémé	Plateau	Zou	Total
2015													
2016													
2017													
2018													
2019													
2020													
2021													
2022			13 659	250						1 074			14 983

Q3. Combien de demandes de logements décentes avez-vous satisfaites entre 2015 et 2022 ?

Année	Alibori	Atacora	Atlantique	Borgou	Collines	Couffo	Donga	Littoral	Mono	Ouémé	Plateau	Zou	Total
2015													
2016													
2017													
2018													
2019													
2020													
2021													
2022													

- Nom et prénom (s) du répondant :
- Coordonnées du répondant :
- Nom et coordonnées de la structure du répondant :